

PROJET SOCIAL

2025 2026 2027 2028



LA MAISON POP', CENTRE SOCIOCULTUREL

11 avenue de la gare 17130 MONTENDRE

05.46.70.43.67 / accueil@lamaisonpop.com

www.lamaisonpop.com

Table des matières

Préambule.....	1
Qu'est-ce qu'un centre social ?	3
Notre définition du centre social	3
Nos valeurs	3
Nos finalités.....	3
Nos missions	5
L'agrément	6
Le réseau des centres sociaux	7
Qu'est-ce que LA Maison Pop' ?	9
Notre carte d'identité	9
Notre territoire	10
Nos adhérent-es.....	12
Plus de 84% des adhérent-es résident dans le territoire d'action	13
Nos bénévoles	13
Nos instances.....	14
L'assemblée générale.....	14
Le conseil d'administration.....	16
La gouvernance	17
L'équipe professionnelle	19
Une nouvelle organisation par pôle	20
Les réseaux et nos partenaires.....	21
Synthèse.....	28
La démarche de renouvellement de projet.....	29
Une démarche et des rencontres.....	30
De l'évaluation aux prémices du futur projet : un chemin collaboratif et apprenant.....	31
Les mardis d'éval'.....	32
Vers un nouveau projet ?.....	32
Des orientations aux actions : une démarche vivante, partagée et organisée !	33
Synthèse de l'évaluation.....	36
Analyse par orientation	36
Ce que l'évaluation nous apprend sur nos pratiques professionnelles	38
Synthèse du diagnostic.....	42
Leviers et freins au développement social.....	47
Zoom sur la jeunesse.....	49
1001 visages et même un peu plus.....	50
Paroles de jeunes, un espace bien identifié.....	52
Quels enjeux pour notre projet social ?	53
2025-2028.....	57
Un ancrage dans le temps long.....	57

Des orientations.....	58
Jusqu'aux actions.....	59
L'éducation populaire, levier de dynamiques de territoire.....	59
L'éducation populaire, outil de transformation sociale et de développement collectif.....	61
L'éducation population, pour prendre soin de soi, des autres et du territoire.....	63
Budget 2025-2028.....	65
Evaluation.....	70
Une évaluation participative.....	70
Nos critères d'évaluation.....	70
Les outils.....	72
La temporalité de l'évaluation.....	74
Annexes.....	75
Fiches action.....	75
Remerciements.....	89
Les élu-es qui se sont engagé-es en 2020 :.....	90

Préambule

A l'heure d'écrire ces lignes, ce sont vos visages, vos sourires, vos témoignages qui nous reviennent en mémoire. Quelle responsabilité de traduire sans trahir vos mots, votre enthousiasme, de donner à voir ce qui compte pour vous mais aussi ce que vous ne voulez pas. Aussi, en introduction de ce nouveau projet social, nous aimerions remercier toutes celles et tous ceux qui se sont engagé-es dans cette démarche de renouvellement : merci !

Ces remerciements, nous souhaitons les élargir à toutes celles et tous ceux qui s'engagent à faire vivre LA Maison Pop' : adhérent-es, bénévoles, habitant-es, partenaires, professionnel·les, élu-es, etc. Nous sommes tous et toutes différent-es. Mais il en va des engagements comme des personnes, iels sont multiples mais iels comptent toustes. Chacun et chacune d'entre vous, d'entre nous, compte pour LA Maison Pop'. Et vous-même vous nous avez montré combien LA Maison Pop' était vôtre, combien vous teniez à ce que notre territoire continue de bénéficier d'un centre social et socioculturel. Alors : merci !

Qu'est-ce-qu'on met *en gage* quand on s'engage pour faire vivre le centre social du bassin de vie de Montendre ? On prend le parti de l'action collective, du faire et vivre-ensemble. On se frotte aux risques de l'altérité, du désaccord et de l'incompréhension. On goûte à la joie de l'imprévu, des retrouvailles et de la camaraderie. On est moins certain d'avoir toujours raison mais on est assuré d'être plus puissant. On découvre un autre soi, par les compétences qu'on acquiert et grâce au regard que les autres nous portent. Bienfaisance et bienveillance.

Et si ce que l'on engage c'était ce que chacun-e d'entre nous a de plus précieux au fond d'ellui ? Cet élan vital, ce désir de vivre et de vouloir exister le plus possible qui nous porte sans cesse vers l'avant ? Cette conviction profonde qu'ensemble on peut améliorer notre quotidien, s'élever de notre condition, on l'engage et on la nourrit, on la renforce en la mettant à l'épreuve de l'agir. Un besoin de donner, de recevoir, de rendre, qui loin d'épuiser et nous mettre à sec, s'auto-alimente telle une puissante noria, tisse et retisse ce tissu social élimé par la peur et le rejet de l'autre, la prédation et le suprématisme, la manipulation de la vérité et l'autoritarisme.

Il nous faudra puiser encore et encore dans nos forces vives, les alimenter et les préserver. Nous irons à la rencontre des collectifs citoyens émergents, associations, tiers-lieux, initiatives citoyennes dont le territoire regorge. Nous ne sommes pas seul-es sur le chemin de résilience. Car de plus en plus de voix s'élèvent pour faire entendre un nouveau récit pour les campagnes¹. La vitalité associative y a toujours été dense. C'est donc une forme d'expertise territoriale que nous possédons. De surcroît, la ruralité favorise l'interconnaissance, les comportements pro-sociaux comme des capacités de mobilisations collectives, la citoyenneté. La campagne favorise le maintien de pratiques d'autonomie vivrière et énergétique, de gestion des déchets et de recyclage, le système D. et la sobriété. La vie à la campagne permet par la proximité avec la nature de res-sentir l'espace, le temps, les distances et le vivant. Le réel. Autant d'atouts pour expérimenter d'autres manières d'être au monde, moins inconséquentes, plus solidaires, plus soutenables.

Car la route est longue et le temps presse.

¹ Plouc Pride, Valérie Jousseau, éditions de l'aube, 2021.

Qu'est-ce qu'un centre social ?

Notre définition du centre social

Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitant·es associé·es appuyé·es par des professionnel·les, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local pour l'ensemble de la population d'un territoire. A partir d'une approche articulant l'animation globale du territoire et le développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes, le centre social vise l'émancipation individuelle et collective et la transformation sociale.²

Nos valeurs

Les centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et réfèrent leur action et leur expression publique à **3 valeurs fondatrices** :

DIGNITÉ HUMAINE	SOLIDARITÉ	DÉMOCRATIE
liberté et égalité des personnes, accueil inconditionnel, écoute et respect, absence de préjugés moraux et culturels, reconnaissance laïque de la pluralité des croyances, attention à l'autre et convivialité	liens sociaux, entraide, rencontres interculturelles, participations associatives, échanges de savoir-faire, soutien de l'insertion économique et sociale de chacun·e	débat et partage du pouvoir, participation aux prises de décisions, soutien des actions collectives, engagement et citoyenneté, démocratie locale, respect des droits de chacun·e, promotion de l'intérêt général

Nos finalités

² In Projet de réseau 2024-2032, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France [Le sens politique d'un projet de réseau - Actualités](#) | FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (centres-sociaux.fr)

Les centres sociaux s'inscrivent dans la politique d'animation de la vie sociale de la Branche Famille. Ils sont régis par des circulaires élaborées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales³.

Ils poursuivent trois finalités de manière concomitante, de manière à répondre aux besoins sociaux fondamentaux :

- **l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;**
- **le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;**
- **la prise de responsabilité des usager·ères et le développement de la citoyenneté de proximité.**

³ Circulaire de 2012 : https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/cnaf/Partenaires/Partenaires_vie-sociale-associative/C_2012_AV5_Juin2012.pdf

Circulaire de 2017

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/493/Partenaires/AVS/Circulaire%20CNAF%202016%20-%20Animation%20de%20la%20vie%20sociale.pdf>

Nos missions

Les structures d'animation de la vie sociale portent **deux missions d'intérêt général** référées à un territoire délimité :

1

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usager·ères et des habitant·es. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.



2

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitant·es d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usager·ères et des habitant·es, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usager·ères en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.



Les centres sociaux portent **cinq missions complémentaires** :

ORGANISER UNE
FONCTION
D'ACCUEIL ET
D'ÉCOUTE

1

2

ASSURER UNE
ATTENTION
PARTICULIÈRE
AUX FAMILLES ET AUX
PUBLICS FRAGILISÉS

DÉVELOPPER DES
ACTIONS
D'INTERVENTION
SOCIALE ADAPTÉES
AUX BESOINS DE LA
POPULATION
ET DU TERRITOIRE

3

4

METTRE EN OEUVRE
UNE ORGANISATION
et/ou UN PLAN VISANT À
DÉVELOPPER
LA PARTICIPATION
ET LA PRISE DE
RESPONSABILITÉS

ORGANISER
LA CONCERTATION ET
LA COORDINATION

5

L'agrément

L'Etat a délégué à la CAF - en l'occurrence au conseil d'administration de la CAF de Charente-Maritime - la responsabilité d'agrément du projet social qui doit :

- se référer aux finalités et missions portées par les centres sociaux, d'une part
- et en réponse aux besoins sociaux repérés sur le territoire d'intervention, d'autre part,
- expliciter les axes d'interventions prioritaires
- et proposer un plan d'actions et d'activités adaptées.

Pour agréer un projet social, la CAF mobilise un socle de critères :

1. le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitant·es, usager·ères, professionnel·les, partenaires) ;
2. la formalisation des modes de participation effective des habitant·es et des modalités de gouvernance de la structure ;
3. la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
4. la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
5. la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
6. l'accessibilité (ouverture à toustes, accueil des personnes en situation de handicap, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
7. l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
8. le niveau de qualification et le temps de travail du directeur ou de la directrice.

La procédure d'agrément comprend plusieurs étapes :

- l'élaboration par le centre d'un diagnostic et d'une évaluation formalisés par un écrit transmis à la CAF 1^{er} trimestre 2024.
- un retour écrit sous forme d'avis de la CAF
- la finalisation du projet social formalisée par un écrit envoyé à la CAF avant le 30 septembre 2024
- la présentation du projet social en Comité Technique Local **jeudi 17 octobre 2024 à Montendre**
- la décision du conseil d'administration de la CAF, suite aux avis du groupe technique départemental, puis de la commission sociale de la CAF : décembre 2024

Le réseau des centres sociaux

LA Maison Pop' est affiliée à la fédération des centres sociaux de Charente-Maritime, vaste réseau départemental qui comprend 24 centres. Elle contribue à l'animation du réseau en participant aux instances, aux rencontres entre pairs (président-es, président-es-directeurices, directions, collectif ACIS, collectif comptables, collectif enfance, etc.) et en s'investissant dans la formation des animateurices CLAS.

La fédération contribue à l'accompagnement des centres en renouvellement de projet. Elle assume également une fonction de plaidoyer et de représentativité vis-à-vis de nos partenaires départementaux, contribue à la construction des politiques départementales.

Centre social situé le plus au sud de la Charente-Maritime, LA Maison Pop' n'est pas isolée dans le réseau parce qu'elle veille à y contribuer et à répondre présente lors des rencontres partenariales. Mais sa participation a un coût lié aux déplacements, en temps de travail, en frais kilométriques, etc. On le mesure sans peine en voyant la carte des centres sociaux :



Parmi les 24 centres sociaux, LA Maison Pop' est l'avant dernier labellisé en Charente-Maritime. C'était en 2012. Elle fait partie avec le Pont des Seignes, à Pons, des deux seuls centres sociaux de Haute-Saintonge.

Qu'est-ce que LA Maison Pop' ?

Notre carte d'identité

ADHÉSION

651 adhérent·es en 2023

AGRÉMENTS

Depuis 2012 : centre social et socio-culturel

Jeunesse et Education Populaire

Licences spectacle

Activités physiques et Sportives

LABELS

France Services

Guid'asso

Plan mercredi

Structure accompagnant les projets de jeunes

ADHÉSIONS FÉDÉRALISME

Fédération des centres sociaux

EPMM Sports pour tous

Elisfa

SIÈGE SOCIAL

11 av. de la gare 17130 Montendre

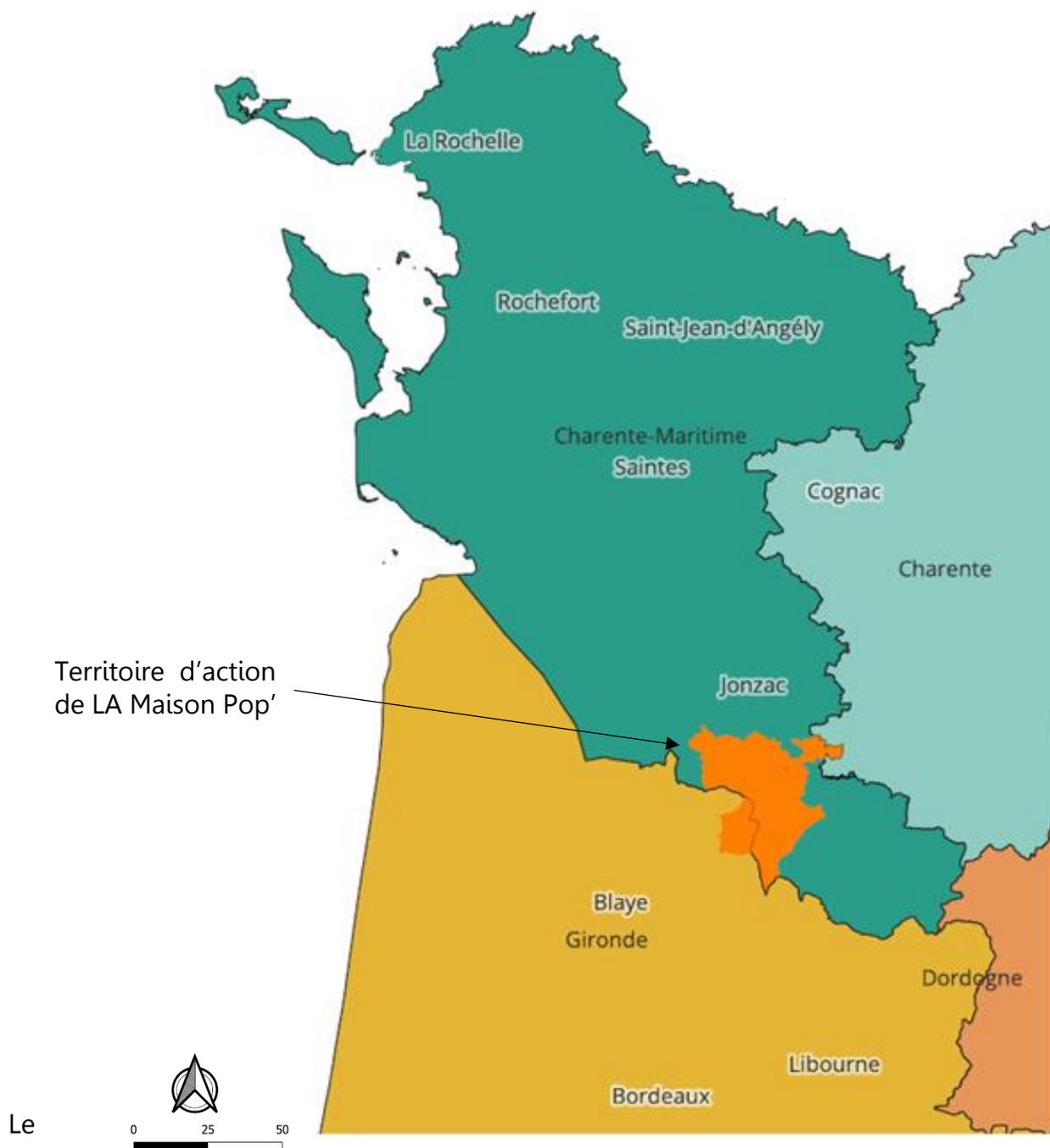
CO-PRÉSIDENT·ES

MM. Carrot, Dutheil, Gruelles, Harlay, Lhoumeau, Massière, Miara et Toupet

DIRECTRICE

Véronique Boisbleau

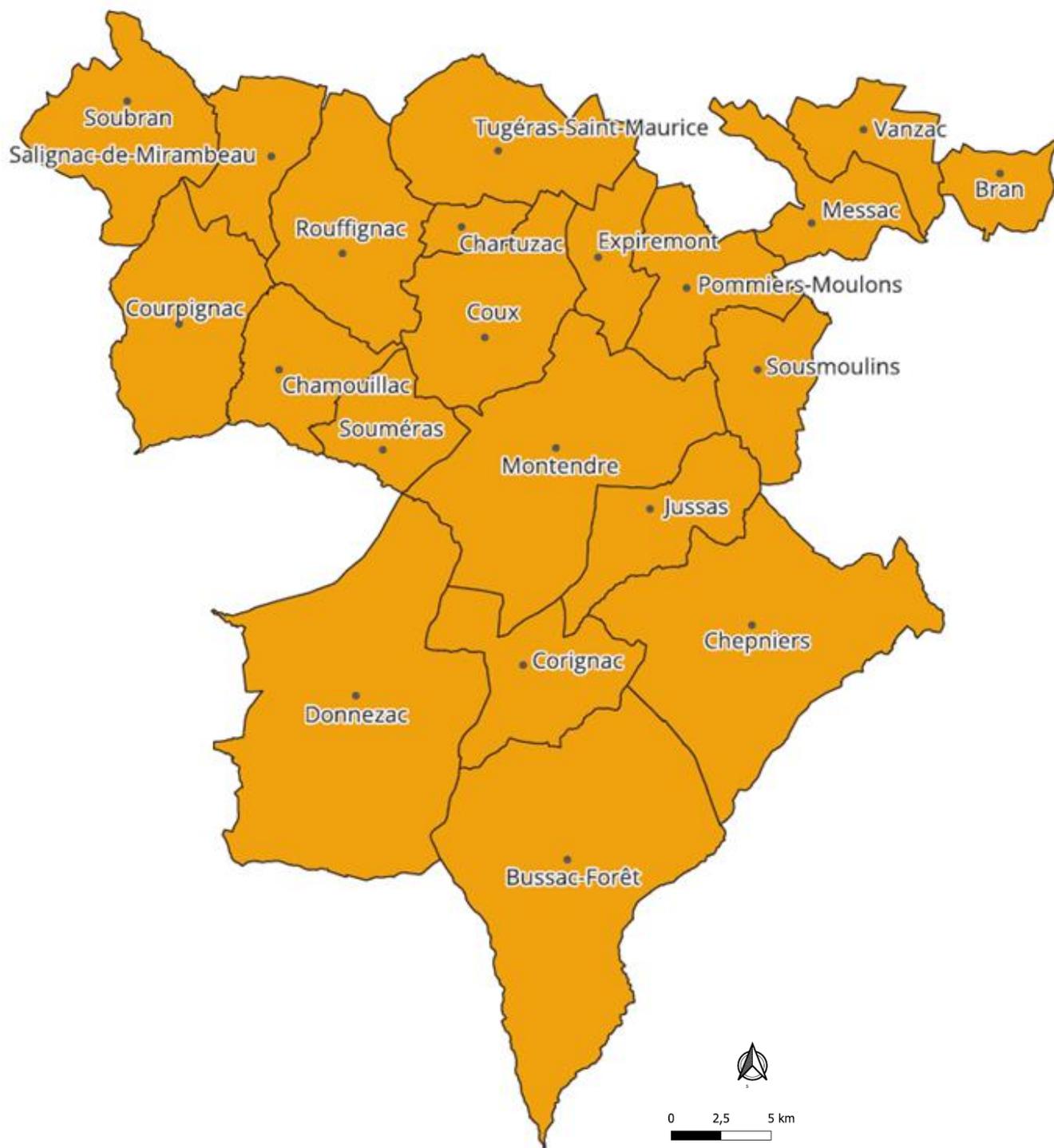
Notre territoire



Territoire d'action
de LA Maison Pop'

Le

territoire d'action de LA Maison Pop' se situe au sud de la Charente-Maritime, il est limitrophe de la Gironde et de la Charente. Il fait partie de la 4^{ème} circonscription de Charente-Maritime, de la communauté des communes de Haute-Saintonge, et à la suite de découpages électoraux, se trouve à cheval sur le canton des Trois Monts et celui de Mirambeau-St Genis.



21 communes, un bassin de vie dont Montendre fait centralité : c'est là où LA Maison Pop' a installé son accueil et siège social, dans la gare ; là également que se trouvent les principaux services dont le collège, le gymnase, la poste, etc.

Nos adhérent·es

Créée en 1991 par des habitant·es, LA Maison Pop' est toujours portée par des bénévoles. La vie associative évolue, les formes d'engagement aussi, mais ce que nous constatons, c'est une augmentation du nombre de bénévoles qui font vivre notre projet au quotidien.

En effet, une des évolutions significatives de ce projet social est l'augmentation du nombre d'adhérent·es.

Entre 2021 et 2023, nous constatons une augmentation de presque 11%. L'année 2024 n'est pas terminée mais les adhérent·es sont déjà plus nombreux·ses en août, que sur l'année complète 2021 et 2022. Ceci en dépit du fait que beaucoup des activités que nous menons sont ouvertes à toutes, sans imposer d'adhésions, et spécifiquement celles qui, comme France services, la gratiféria ou les marchés nocturnes, mobilisent le plus de personnes.

Evolution du nombre d'adhérent·es

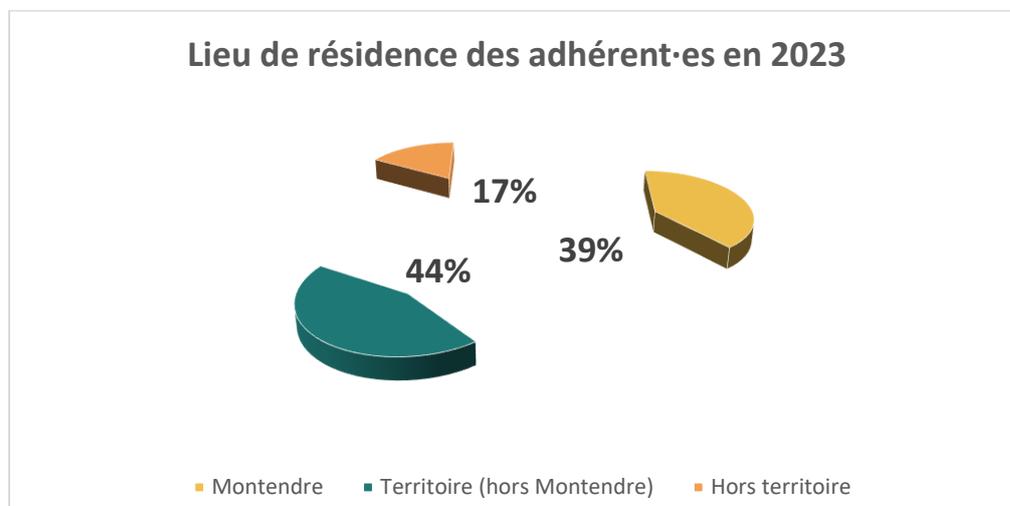
	Individus	Groupes	TOTAL	
2021	539	14	553	
2022	580	7	587	+6.92%
2023	634	17	651	+10.9%
2024*	574	6	580	

**au 31/08/2024*

Parmi, les hommes et les femmes sont à part quasi égale, mais chaque année il y a une part légèrement plus importante de femmes (55% en 2024).

La proportion de majeur·es parmi nos adhérent·es est en constante augmentation (environ 20% en 2021 pour environ 30% en 2024). Ceci reflète la dynamique des ateliers et actions à destination des adultes.

Plus de 84% des adhérent-es résident dans le territoire d'action :



Parmi, la proportion de montendrais-es tend à augmenter, elle est de près de 50% au 31 août 2024. Puis, les adhérent-es résident principalement à Coux, Corignac, Souméras, Donnezac, Courpignac et Chamouillac.

Depuis 2021, moins de 20% des adhérent-es vivent hors territoire d'action. Leur présence nous permet d'esquisser un territoire d'influence entre Jonzac, au nord, Montguyon à l'est, Mirambeau à l'ouest et les communes limitrophes de Gironde (Val de Liveulle, Cavignac) au sud.

Nos bénévoles

Le nombre de bénévoles évolue également chaque année. Ce projet a été celui de l'engagement crescendo au sein de LA Maison Pop' : 165 bénévoles en 2023 ! Une chose est certaine, nous ne les avons pas tous comptés, ils sont plus nombreux. Ainsi, la gratiféria 2023 a mobilisé 40 bénévoles de 8 à ... 70 ans ! Ils viennent du Moulin Solidaire de Cercoux, de St Germain de Lusignan ou de Montendre. Certaines sont là depuis la 1^{ère} édition, d'autres nous ont rejointes pour animer un stand des plantes et semences ou encore celui des objets low-tech.

Bénévoles également, ces habitant-es qui se proposent spontanément pour tenir la buvette du marché nocturne ou ranger le café Pop' lors de la fête de la piscine ! Ce

renfort inattendu autant que bienvenu d'une vingtaine de personnes nous a permis d'éviter l'orage ! Une dizaine de personnes se sont également mobilisées pour tenir un stand pendant le free music festival, elles ont généré un bénéfice de 2 200 € qui va cofinancer les sorties familles 2024.

Ainsi, nous savons mobiliser sur de l'évènementiel, mais nous avons parfois l'impression de manquer de ressources humaines sur d'autres temps. A cet effet, des administratrices ont créé une commission bénévole en 2023 : elles ont recensé 214 personnes qui se sont proposées, par un moyen ou un autre, pour du bénévolat. Elles les ont contactées puis réunies afin de faire connaissance.

C'est un travail qui doit se poursuivre.

Nos instances

L'assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance lors de laquelle les administrateurices rendent compte de leur gestion aux adhérent-es et aux partenaires. Aussi, sont-iels très investi-es dans la préparation et l'animation de cette réunion dont la forme : tables rondes, exposition, vidéo, etc. évolue constamment pour faire connaissance, faciliter les échanges, recueillir des avis, etc. selon les priorités que s'est donné le groupe de travail, composé de bénévoles et professionnelles, qui la prépare.

L'animation et la convivialité n'empêchent pas le formalisme. Nous mettons en place des procédures qui montrent notre volonté de respecter la démocratie interne, comme le vote à bulletin secret, l'envoi des rapports d'activités en amont à tous les adhérent-es, ou encore la présence du commissaire aux comptes à qui toute question peut être posée.

L'assemblée générale contribue chaque année à l'évaluation de l'avancée du projet social. Ses rapports d'activités et financiers sont accessibles sur notre site : www.lamaisonpop.com, nos comptes annuels sont également publiés chaque année⁴.

⁴ [Consulter les annonces et les comptes annuels des associations | journal-officiel-gouv.fr](https://www.journal-officiel-gouv.fr)

Notre AG est itinérante et se tient dans une commune du territoire différente à chaque fois. Nous souhaitons ainsi nous rapprocher des habitant-es et faciliter leur participation. C'est également l'opportunité de mieux connaître notre territoire. Ainsi, durant ce projet social, nous avons réuni adhérent-es et partenaires :

- À Pommiers-Moulons le 30 mars 2024
- À Souméras le 31 mars 2023
- À Vallet le 26 mars 2022
- À distance pour cause de covid le 26 mars 2021.



Il semble que nos efforts pour faire vivre cette AG finissent par payer. Les participant-es sont de plus en nombreu-x-ses, on comptait 64 personnes dont 51 adhérent-es en 2024.

Le conseil d'administration



Marjorie Harlay
Co-présidente



Brigitte Carrot
Co-présidente



Sophie Lhoumeau
Co-présidente



Jocelyne Massière
Co-présidente



Elizabeth Dutheil
Co-présidente



Pierre Miara
Co-président



Florence Gruelles
Co-présidente



Jean-Paul Gélix
Administrateur



Cynthia Toupet
Co-présidente



Martine Piéfort
Administratrice



Françoise Sarraud-Mainfroy
Administratrice

La gouvernance

LA Maison Pop' est gérée par des bénévoles qui forment le conseil d'administration. Celui-ci est renouvelé à l'assemblée générale annuelle. Pour être élu-e, il faut être adhérent-e et se porter candidat-e. Il n'a pas de membre de droit, c'est un choix.

Administrateurices et professionnel-les se mobilisent pour le renouvellement du CA. Chacun-e est bien conscient-e que la pérennité de l'association est liée au dynamisme de sa vie démocratique.

En mars 2024, la commission bénévole a organisé une rencontre avec les adhérent-e-s qui avaient manifesté une envie de bénévolat au forum des associations ou par le biais de la fiche de renseignements des adhérent-es. Cette après-midi conviviale préparée et animée par les administrateurices a permis d'échanger sur l'association et de présenter le rôle du conseil d'administration et des différentes commissions. Chacun-e a pu témoigner de son parcours, de ses motivations et de ce que son engagement lui apporte. La richesse et la diversité de ces expériences sont le reflet de l'ouverture de notre association et de la place que peut y prendre un-e bénévole.

En 2024, deux membres du conseil d'administration n'ont pas renouvelé leur mandat, chacun-e souhaitant s'investir dans d'autres projets. Nous avons constaté avec plaisir qu'iels demeurent toustes deux bénévoles de LA Maison Pop'. Une nouvelle administratrice a rejoint le CA, qui compte désormais dix membres. Toutefois, de nouvelles personnes bénévoles se sont mobilisées sur des projets et elles rejoindront peut-être le CA par la suite.

Depuis plusieurs années, le fonctionnement du CA fait l'objet de réflexions pour correspondre aux principes prônés par l'association, notamment l'égalité et la participation.

Toutes les décisions se prennent en plénière, jamais en sous-groupe ni par délégation. Le « bureau » est supprimé depuis longtemps et le CA se réunit au moins une fois par mois selon un calendrier établi. Les membres du CA ont fait le choix de supprimer les hiérarchies entre elleux et se sont réparti-es les tâches en fonction des disponibilités et des compétences de chacun-e. Chaque CA est préparé et animé avec l'appui de la directrice par un binôme qui s'est porté volontaire lors de la précédente session. Il établit notamment l'ordre du jour, transmis par la directrice aux administrateurices.

Lorsqu'un point nécessite d'avoir un niveau d'information important ou un temps de réflexion, la directrice prépare et envoie une note aux administrateurices avant le CA. Le procès-verbal de la séance précédente est présenté, débattu et soumis au vote.

Pour tendre vers une gouvernance encore plus partagée, des modifications ont été apportées aux statuts de l'association en juin 2023. Les jeunes à partir de 16 ans ont maintenant la capacité d'élire et d'être élu-es. Le CA n'a plus l'obligation d'élire un bureau avec président-e, secrétaire, trésorier-ère et adjoint-es. Désormais, chaque année, il élabore collectivement la manière dont il souhaite s'organiser. Ainsi, notre conseil d'administration devient un espace d'expérimentation, un processus permanent de citoyenneté.



Assemblée générale extraordinaire - juin 2024

En 2024, dans l'objectif de renforcer la co-responsabilité au sein de la gouvernance, sept co-président-es se sont proposé-es et ont été élu-es, parmi lesquelles trois sont mandataires pour les comptes et une autre a délégation pour contractualiser. Les dix membres du CA se répartissent les rôles d'animateurices, cadenceur-se, scribe et méta lors des réunions.

À l'initiative des administrateurices, de nouvelles commissions se sont créées et voici désormais les sous-groupes qui se réunissent : employeur, finances, MVC, enfance, transition écologique, bénévolat, assemblée générale. Certaines commissions sont ouvertes aux partenaires et aux adhérent-es.

Ce fonctionnement a permis de développer le pouvoir d'agir des membres du CA et chacun-e se sent plus légitime pour représenter l'association.

L'équipe professionnelle⁵



Véronique Boisbleau
1 ETP



Charlotte Supron
Animatrice
0.8 ETP



Océane Garcia
Accompagnatrice numérique
0.86 ETP



Frédéric Harnist
Comptable
0.9 ETP



Amandine Vergnaud
Chargée d'accueil
1 ETP



Edwige Bellicaud
Référente Famille
1 ETP



Jonathan Antil
Animateur Jeunesse
1 ETP



Sophie Girardeau
Directrice ALSH
1 ETP



Pauline Lhommedé
Animatrice ALSH
0.86 ETP



Hugo Réthoré
Animateur ALSH
1 ETP



Laëtitia Berger
Directrice Adjointe ALSH
1 ETP



Ludivine Pascault
Animatrice ALSH
0.9 ETP



Isabelle Serafin
Animatrice ALSH
0.57 ETP



Julie Costes
Animatrice d'insertion
1 ETP



Floriane Audineau
Animatrice
1 ETP



Rémi Marquiseau
Educateur Sportif
1 ETP



Laura Robichon
Animatrice GEM
1 ETP

⁵ Au 2 septembre 2024

Une nouvelle organisation par pôle



Les réseaux et nos partenaires

Ce projet social s'inscrit dans la continuité du précédent qui avait retenu le temps long et la solidarité comme manières d'agir, et s'était fixé pour cap la résilience du territoire, comme un futur désirable.

Nous nous étions appuyés sur le concept de résilience dont on mesure bien la polysémie, parfois aussi l'ambivalence, pour traduire cette aspiration à la construction collective d'un monde meilleur. Les participant·es au projet s'étaient accordé·es sur ce terme, qui, appliqué aux sciences humaines, signifie : « *un peuplement est résilient s'il sait et peut trouver les capacités nécessaires pour son adaptation face à des aléas qui le menacent.* ». Envisager la résilience de son territoire c'est prendre conscience de sa ou ses vulnérabilités. Face à la complexité des enjeux, comprendre qu'il n'y a pas une vérité, pas une solution ni un sauveur, mais des réponses à construire ensemble, de manière démocratique et dans l'intérêt général. C'est ainsi que les partenariats et le travail en réseau prennent sens de notre point de vue : « *... Face au brouillard d'un avenir à construire, la recherche tâtonnante de sens pour son territoire doit prendre appui sur des projets mobilisateurs, capables de relier les acteurs pour les mettre en marche.*⁶ »

Plus que jamais, travailler avec tous les partenaires prend tout son sens.

Mais la démarche partenariale de LA Maison Pop' s'enracine également dans la définition, dans l'identité du centre social.

Le partenariat comme principe inscrit dans la charte des centres sociaux :

Fondamentalement, un centre social insère son action quotidienne dans un "*projet social cohérent et pluriannuel, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et **concerté avec les partenaires** des centres sociaux et socio-culturels... Les centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils **connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques** de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux **les relations nécessaires aux actions à conduire.** Ils formalisent, de préférence, ces relations dans des **conventions de partenariat.** Par contre, **ils***

⁶ extrait du projet social 2021-2024 de LA Maison Pop', page 44

***n'entendent pas être instrumentalisés** ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public....*

*Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils **coopèrent avec des acteurs publics**, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique....*

*Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils **font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action....** »*

Ces extraits choisis de la charte fédérale des centres sociaux, adoptée en 2000, définissent comment les centres sociaux œuvrent en partenariat. On voit à quel point c'est exigeant et complexe : de la connaissance à la formalisation, en passant par la concertation au moment de l'élaboration du projet social, l'identification des différents modes de partenariats, la communication : « donner à voir ce que l'on fait » et jusqu'aux écueils bien identifiés, l'instrumentalisation.

Un partenariat historique avec les acteurs publics :

Lors de sa préfiguration, en 2011, LA Maison Pop' avait associé trois partenaires locaux au comité de pilotage de la démarche : la communauté des communes de Haute-Saintonge, le SIVOM du canton de Montendre, et la mairie de Montendre. Preuve de son engagement, le SIVOM avait également missionné sa chargée de développement qui a contribué au diagnostic de deux projets sociaux. Le SIVOM avait également organisé un voyage d'étude à Courçon pour découvrir comment toutes les parties, collectivités locales et centre social, coopéraient concrètement.

En 2015, lors de la démarche de renouvellement du deuxième projet social, Madame Perrin, la déléguée de la communauté des communes nous a informés qu'elle ne participerait plus au comité de pilotage, la cdc Haute-Saintonge n'ayant pas compétences sociale ni enfance-jeunesse.

En 2019, le SIVOM s'est auto-dissous. Face à l'inquiétude de LA Maison Pop' à la perspective de ne plus un avoir un interlocuteur unique, l'assemblée des communes du canton s'était engagée à maintenir un niveau de subvention équivalent, à hauteur d'1.65€/habitant-e/commune. Mais la forme du partenariat, son organisation, n'ont pas

été pensées et au fil du temps, la distance s'est installée avec quelques élu·es, d'autant plus que les instances ont été renouvelées.

Aussi, LA Maison Pop' s'est-elle saisie en 2022 de l'opportunité offerte par la démarche Convention Territoriale Globale. L'équipe professionnelle et bénévole a participé à toutes les rencontres proposées afin de construire un projet avec les élu·es et actrices du territoire ex-canton de Montendre.

Des rencontres régulières avec les élu·es du territoire :

En 2023, alors que nous démarrions le diagnostic, nous avons fait le choix, en accord avec les animatrices de la CTG, de nous baser sur le diagnostic qu'elles avaient travaillé avec les élu·es. Stratégiquement, nous avons fait le choix de ne pas revenir vers les élu·es à cette occasion, pour ne pas leur donner l'impression de refaire diagnostic sur diagnostic, mais nous avons commis l'erreur de ne pas vérifier qu'iels étaient informé·es de cette démarche.

Cependant, chaque étape de renouvellement du projet était ouverte à toutes, habitant·es, partenaires, etc. Un élu a d'ailleurs contribué aux travaux samedi 10 février 2024.

Enfin, nous avons rencontré les élu·es du territoire :

- Samedi 20 janvier : intervention lors des vœux du maire de Courpignac
- Jeudi 15 février : commission CTG
- Jeudi 7 mars : commission Vivre ensemble SEVE
- Samedi 30 mars : AG de LA Maison Pop' à Pommiers-Moulons
- Mardi 9 avril : commission transition écologique CTG
- Lundi 15 avril : rencontre avec les élus de l'ex-canton à LA Maison Pop'
- Mardi 21 avril : commission CTG
- Mardi 21 mai : commission transition écologique CTG
- Vendredi 24 mai : rencontre des acteurs des CTG en Haute-Saintonge
- Lundi 8 juillet : commission transition écologique CTG
- Jeudi 29 août : commission transition écologique CTG
- Jeudi 5 septembre : installation du CLSPD à Orignolles

- Jeudi 12 septembre : rencontre avec les élu-es ex-Sivom + caf à la mairie de Montendre
- Jeudi 17 octobre : présentation du projet social -Comité Technique Local

Il apparaît que les occasions ne manquent pas, encore nous en sommes-nous tenus à l'année 2024, en cours. Peut-être faudrait-il travailler ensemble sur la forme pour faire évoluer ce partenariat ?

Nos actions contribuent au projet de territoire CTG :

Aussi, pour éclairer la cohérence entre notre projet et les changements attendus par la démarche CTG, nous avons évalué en quoi LA Maison Pop' et ses actions contribuent à atteindre les étapes du changement identifiées par les élu-es comme leur horizon 2025.



Changement attendu en 2025 : vers la transition écologique



ETAPES

Les acteurs échangent et collaborent sur le thème de la transition écologique

Les acteurs mettent en place des actions de sensibilisation et d'éducation à la transition écologique

Les acteurs participent à la modification des pratiques alimentaires des habitants



LA Maison Pop'

- ✓ Participation à la commission Transition écologique
Liens avec le collectif Maintenant qu'on sait
Partage d'informations sur le tri des déchets
- ✓ Echanges d'expériences autour du compost
Ateliers jardins, cuisine, couture, zéro-déchets
Gratiféria
Sorties nature avec le CEN
- ✓ Expérimentation de buffets sans viande ni alcool mais avec des produits de saison
Intégration du Bio dans les repas et goûters du centre de loisirs
Carte des alternatives locales
Modification de la carte du marché nocturne et café Pop'



Changement attendu en 2025 : un territoire ré-uni



ETAPES

Les acteurs connaissent les besoins de la population et leurs spécificités

Les acteurs (communes et associations) se connaissent entre elles et communiquent sur ce qu'elles font

Les acteurs travaillent de façon concertée sur le bassin de vie pour mettre en place des actions

Les habitants se sentent acteurs et concernés par le territoire

Le territoire a une identité claire

Les acteurs du territoire connaissent ce qu'il se passe sur les autres territoires



LA Maison Pop'

- ✓ Participation aux commissions CTG
Démarche de renouvellement du projet social : diagnostic partagé
Accueil inconditionnel
Petits dej interpros (réseau des acteurs sociaux du territoire)
Animations participatives
- ✓ Invitation à l'assemblée générale + CTL
Assemblée générale itinérante
Envois mail : CR d'AG + nos informations aux mairies + Nos informations accessibles sur le site www.lamaisonpop.com + réseaux sociaux
« Aller vers » à Courpignac, Chepniers, Jussas, Vallet, Bussac- Forêt, Montendre, Souméras, Donnezac, Salignac de Mirambeau, Collège, Banque alimentaire, Restos du cœur, marché nocturne, gare.
Guid'asso
- ✓ Participation au CLSPD et Réseau Educatif Rural SEVE
Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes
Projet mobilité (DT + LA Maison Pop')
Projet inclusion numérique (Communes volontaires + LMPop')
- ✓ Démarche participative Accompagnement de projets d'habitant-es (gratiféria, repair café, etc.)
- ✓
- ✓ Réseau des centres sociaux
Participation à la CTG des Deux Monts
Abonnement à la Haute-Saintonge



Changement attendu en 2025 : un accès équitable aux services



OBJECTIFS

Les acteurs locaux connaissent et partagent le diagnostic de territoire

Les professionnels sont informés de l'existant pour pouvoir être relais

Les habitants ont plus facilement accès aux services grâce au travail en commun des acteurs locaux

Les acteurs locaux travaillent ensemble pour compléter l'offre de services au regard des besoins non pourvus

Les acteurs locaux se sentent plus aptes dans l'accueil et l'orientation du public



PROJET FAMILLE

- ✓ Diagnostic partagé CTG/LA Maison Pop'
Participation aux commissions CTG

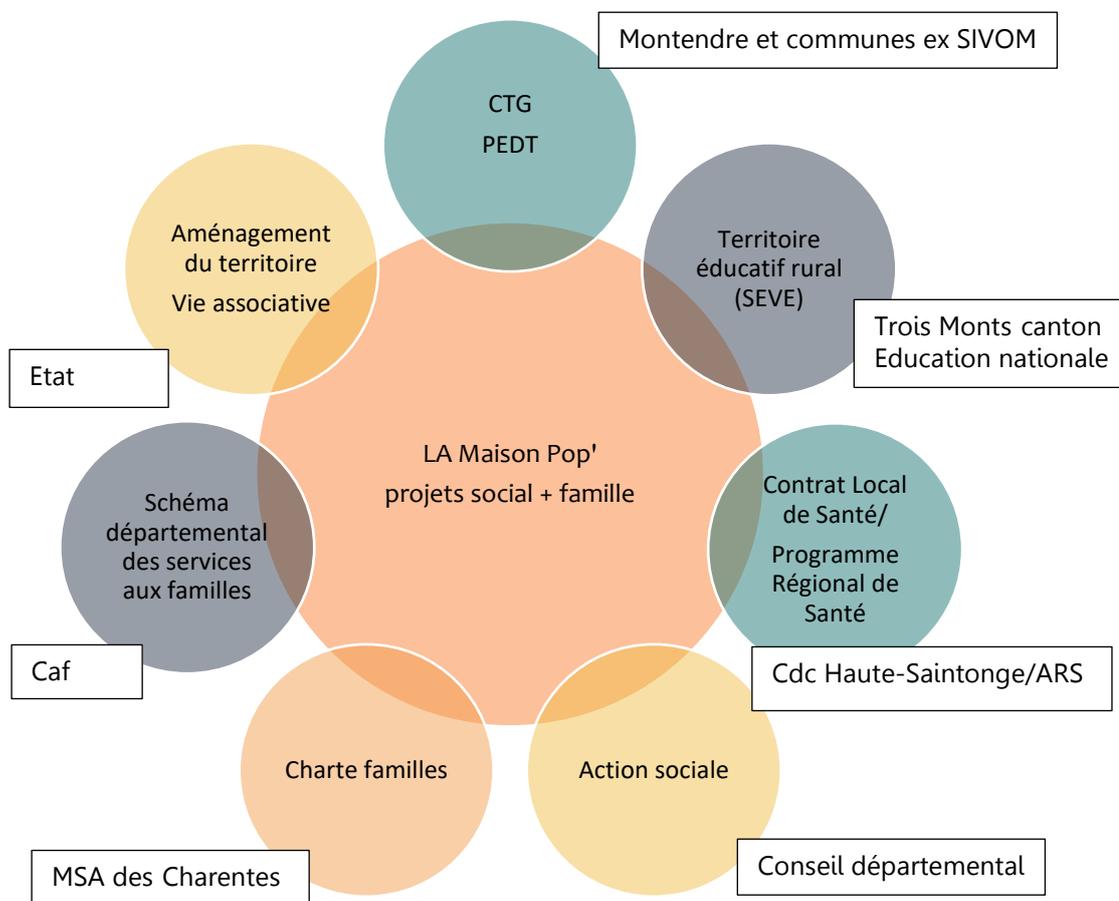
- ✓ Réunions d'équipe

- ✓ Les services sont subventionnés, les habitant-es ne payent pas le prix réel
Guide de la mobilité
Expérimentation d'un accueil de loisirs sur deux sites
France services + organisation de permanences des services publics à LMPop'
Coux kids

- ✓ Projet d'un clas à Sousmoulins
Projet de permanences d'accès aux droits dans les communes

- ✓ Formations des chargées d'accueil et France services

Nos actions contribuent aux politiques publiques :



LA Maison Pop' s'inscrit dans cette dynamique partenariale, aux côtés d'autres actrices, parce que la coopération et la solidarité font sens pour elle et pour les habitant·es de ce territoire. On l'oublie parfois, mais ce qui distingue notre vie sociale locale, c'est cette capacité à se mobiliser et à s'associer pour affronter et dépasser les difficultés. Comment expliquer autrement la présence dans une ville de 3 000 habitants, parmi les moins riches du département⁷, de deux festivals, d'une soixantaine d'associations actives, d'équipements comme un multi-accueil, un accueil de loisirs, un city-stade et un skate-park, sans oublier... un centre socio-culturel ?

⁷ Son revenu fiscal moyen fait de Montendre la 406^{ème} sur 448 communes du département : 20 020€ (Loin derrière St Marie de Ré et ses 29 460€/an/habitant et devant Mortiers, 16 300€/an/habitant qui figure en queue de ce classement). Source : Bien dans ma ville, INSEE 2021.

Synthèse

SENACS OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

CENTRE SOCIAL
LA MAISON POP'
11 avenue de la gare
17130 Montendre

CONTACT
accueil@lamaisonpop.com
http://www.lamaisonpop.com

CENTRE SOCIAL
2024

IDENTITÉ & TERRITOIRE

 Mode de gestion Associatif	 Territoire d'intervention Plusieurs communes (10709 habitants)	 Géographie prioritaire Zone de Revitalisation Rurale	 Ouverture hebdomadaire 71 HEURES (en moyenne)
---	--	--	---

PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE DU CENTRE SOCIAL

PUBLICS  Habitants participant à une ou plusieurs activités du centre social 13 424	ACTIVITÉS PROPOSÉES (% des publics fréquentant le centre social par classe d'âge)  — Petite enfance (0-6 ans) - 8.1%  — Enfance (7-10 ans) - 11.4%  — Adolescents (11-17 ans) - 4.9%  — Jeunes (18-25 ans) - 3.2%  — Adultes (26-59 ans) - 52.4%  — Seniors (60 ans et +) - 19.6%	ENGAGEMENT DES HABITANTS  Bénévoles 165  Bénévoles administrateurs 13  Bénévoles d'activités 165  Nombre total d'heures de bénévolat 5 227
--	--	---

LES RESSOURCES

HUMAINES  Emplois salariés > ETP 44 18.1  Stagiaires et services civiques 10	ÉCONOMIQUES  Budget total 889 033 €  Participation de la Caf 27 %	Participation de la commune (et/ou de l'intercommunalité) 16 % Participation de l'État, du Département et de la Région 15 % Participation des usagers 24 %
---	---	--



www.senacs.fr

La démarche de renouvellement de projet

Tout au long de ces derniers mois, administrateur·ices, salarié·es, élu·es, partenaires associatifs, institutionnels et habitant·es ont su, chacun·e avec ce qu'il est, ce qu'il vit et ce qu'il connaît, faire de cette démarche de renouvellement, une réussite.

On entend par réussite, la mobilisation de plus de 150 personnes, l'actualisation d'un diagnostic de territoire partagé, la réalisation d'une évaluation apprenante et conscientisante, l'élaboration participative de notre nouveau projet et son écriture collective.

Toute cette démarche a été coordonnée par la directrice de LA Maison Pop', les référentes de pôles et les administratrices. Sophie Lhoumeau, Brigitte Carrot et Marjorie Harlay faisaient le lien avec le conseil d'administration. Un point sur l'avancée des travaux avait lieu chaque mois.

Nous avons pour bagage, et ce dès le début de la démarche, tout le travail effectué en amont. En effet, chaque année, une évaluation intermédiaire et un bilan des activités pour l'AG mis en perspective avec le projet social nous ont permis de capitaliser un certain nombre de données. Bagage enrichi par la mesure d'impact social (réalisée en 2022-2023), les aller-vers, les rencontres partenariales et projets type CTG, Contrat local de santé ou SEVE, notamment pour le diagnostic.



LA Maison Pop' en mars 2024

Une démarche et des rencontres

18/07/2023
RENCONTRE CAF



4*

8*



22/09/2023
RENCONTRE
FÉDÉ 17+MAIRIE MONTENDRE
+CAF

92*



DU 26/09/2023
AU 30/01/2024
LES MARDIS D'ÉVAL'

34*



10/02/2024
UN NOUVEAU
PROJET ?

11 ET 14/09/2024
RENCONTRES
PARTENARIALES



36*

15*

LA Maison POP			
Bilan financier BP 2025 & 2026			
	BP 2025	BP 2026	
LES REVENUS			
Subventions	10 000,00	10 000,00	
Produits de ventes	10 000,00	10 000,00	
Produits de prestations	10 000,00	10 000,00	
Produits de location	10 000,00	10 000,00	
Produits de gestion immobilière	10 000,00	10 000,00	
Autres produits	10 000,00	10 000,00	
Total des revenus	50 000,00	50 000,00	
LES PRODUITS			
Dotations des organes de tutelle	10 000,00	10 000,00	
Subventions	10 000,00	10 000,00	
Produits de prestations	10 000,00	10 000,00	
Produits de location	10 000,00	10 000,00	
Produits de gestion immobilière	10 000,00	10 000,00	
Autres produits	10 000,00	10 000,00	
Total des produits	50 000,00	50 000,00	

21*



24 ET 25/06/2024
ORGANISONS-NOUS !

02/07/2024
LES MOYENS
DU PROJET

*NOMBRE DE PARTICIPANT·ES

De l'évaluation aux prémices du futur projet : un chemin collaboratif et apprenant

La précédente démarche de renouvellement, marquée par notre envie d'horizontalité, d'humanisation des méthodologies de projet, avait laissé de précieux souvenirs. Et une envie de cheminer, de nouveau, avec l'ensemble des partenaires de notre projet.

C'est donc un chemin emprunté par de nombreuses personnes au fil des mois : certain-es ont pu nous accompagner sur l'entièreté de la démarche, quand d'autres nous ont rejoints pour quelques kilomètres. Une démarche ouverte et accessible à chaque instant, facilitant ainsi la participation.

Car, c'est bien cela le cœur de la démarche, son essence : la participation de toutes celles et ceux qui le souhaitent.

Pour la rendre possible, nous sommes allé-es puiser dans ce que nous sommes : des animateurices de l'éducation populaire. Nous avons veillé à diversifier nos outils de manière à faciliter la participation : des petits groupes pour autoriser la prise de parole, des groupes de pairs pour se reconnaître, des débats mouvants, le Speedboat, des inclusions, de la convivialité.

Mais avant tout pour mobiliser, il nous faut informer, communiquer. Différents canaux ont été utilisés dans ce sens : chaque rencontre a été précédée d'une invitation à toutes nos adhérent-es, aux associations locales, aux élu-es et institutions du territoire ; de publications sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et sur notre site internet. Elles ont été partagées et relayées par des partenaires parmi lesquelles, les premières d'entre elles, les habitant-es. Le meilleur canal reste le contact humain : chaque atelier, sortie, réunion était propice à des invitations formulées par les professionnel·les et administrateurices.

Les mardis d'éval'

Notre chemin a pris la direction des *mardis d'éval'*: des temps définis où se sont retrouvés des salarié-es, des administratrices, des habitant-es pour se raconter, raconter son territoire, son centre social ; et écrire ensemble un commun.

De la définition des enjeux de notre démarche avec les administratrices en septembre au partage des richesses du territoire et de ses habitant-es, 6 *mardis d'éval'* ont rythmé la première étape de notre démarche.

Travail sur les missions d'un centre social



Vers un nouveau projet ?

Samedi 10 février 2024, nous nous sommes retrouvés pour dessiner le contour du prochain projet social. Il était essentiel de rassembler administratrices, salarié-es, élu-es et habitant-es afin de partager une vision commune des forces et des faiblesses de notre territoire ; d'exprimer et d'opposer les points de vue pour construire une base solide.



Retour en plénière

Ce jour-là, 34 participant-es ont fait émerger les enjeux prioritaires et les changements qu'ils voulaient impulser sur notre territoire.

Toute cette première étape a été formalisée dans un écrit « évaluation du projet et diagnostic de territoire »⁸ envoyé à la CAF le 29 mars 2024.

Des orientations aux actions : une démarche vivante, partagée et organisée !

La seconde partie du renouvellement de projet fut l'occasion de poursuivre le travail de coordination et les réunions en interne, les allers-retours avec le CA, la rédaction collective, mais également de proposer d'autres temps participatifs et/ou de travail associé.

La prise en compte des recommandations de la CAF, les ajustements que nous souhaitons faire pour avancer efficacement, nous ont amenés à faire des choix d'organisation et d'animations participatives.

Dans un premier temps, trois rencontres partenariales ont eu lieu en juin 2024. Animées par un binôme administratrice-salariée ou salariées, elles ont été imaginées dans un objectif d'interconnaissance et de collaboration selon 3 thématiques :

- Enfance-Famille : directeurices des écoles, directrice de la maison de la petite enfance, responsable enfance de la commune de Montendre, éducatrices spécialisées en DITEP, travailleuse sociale de l'ADMR, animatrices de l'accueil de loisirs... 18 participant-es
- Animation de la vie locale : bénévoles d'associations, adjointe à la commune de Montendre, chargée de coordination territoriale... 9 participant-es
- Public vulnérable : assistantes sociales, infirmière, administrateur du GEM, déléguée territoriale adjointe... 8 participant-es

Pour chaque rencontre, nous avons fait le choix de présenter une synthèse de l'évaluation et du diagnostic comme support à échanges. L'occasion là aussi de faire commun, vérifier nos hypothèses et définir les futures actions à mener ensemble.

⁸ <https://www.lamaisonpop.com/page-d-exemple/demarche-de-renouvellement-du-projet/>

En juin toujours, administrateurices et salarié-es ont souhaité être accompagné-es par un-e intervenant-e extérieur-e. Nous avons fait le choix de confier l'animation de deux jours (24 et 25 juin 2024) à l'association Organisez-vous⁹. Nous y avons travaillé les partenariats (rapports de force, cartographie du pouvoir, diagramme de puissance, etc.), la jeunesse comme fil rouge et les enjeux autour de l'éducation populaire.

Deux journées intenses qui nous ont permis de faire des choix éclairés et conscientisés. Ceux de garder des objectifs de l'ancien projet tout d'abord. Effectivement, dès le début de notre démarche, nous avons toustes l'envie de poursuivre le projet en cours, de le mener encore quelques années tant il est encore d'actualité : il est toujours question d'un territoire résilient, capable de soutenir la vie dans des conditions favorables ; d'acteurices capables de coopérer pour un avenir doux et serein, de choix politiques capables de lutter contre les rapports de domination et pour la justice sociale.

C'est donc avec envie et détermination que se lançait notre nouveau projet !



Des orientations jusqu'aux actions !

Deux jours donc pour construire collectivement, étape par étape, nos objectifs généraux, opérationnels et nos actions. Sous une chaleur écrasante, c'est avec une certaine fierté que chacun-e a permis l'aboutissement de ce travail.

Une fois l'arbre à objectifs défini, nous l'avons confronté à la réalité : celle des moyens. Nous avons poursuivi notre démarche avec une rencontre administrateurices/salarié-es (15 participant-es) autour des moyens du projet. L'occasion de travailler ensemble le

⁹ <https://organisez-vous.org/>

budget, de pouvoir exprimer ses craintes face à l'avenir incertain des centres sociaux, de partager les idées novatrices et/ou alternatives...

Les moyens actés, nous pouvions dès lors finaliser l'écriture à 12 mains de notre projet social.

Synthèse de l'évaluation¹⁰

Analyse par orientation

SE CULTIVER ENSEMBLE POUR S'ÉMANCIPER ET CRÉER DES LIENS DE SOLIDARITÉ



- Accès à la culture ++
- Des occasions de convivialité, d'évasion, de joie qui permettent de se réaliser, de s'affirmer et d'exister
- Contribution à la mission d'Educ. Pop.
- Sorties collectives plébiscitées
- Temps d'ouverture aux parents multipliés à l'accueil de loisirs
- Création d'1 LAEP et 1 semaine de la petite enfance
- Faire avec : principe et manière de faire
- Lutte contre les discriminations, prévention du harcèlement : climat de confiance
- Réflexion sur sa propre posture
- Deux champs particulièrement explorés: validisme et patriarcat



- Alerte : concentration d'actions au sein de cette orientation
- Peu d'évolution dans la programmation culturelle
- LA Maison Pop' doit-elle mener des actions dans toutes les communes pour être reconnue centre social du territoire ?

INITIER UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE SUR LE TERRITOIRE



- Ecologie au cœur du projet avec impacts sur territoire
- Création du collectif MQOS qui porte l'essentiel des actions
- Penser chaque étape en fonction de son impact environnemental
- Conscientisation des enjeux env., de mesurer que l'on peut faire autrement
- Plus-value démocratique intéressante (désaccords féconds, conflictualités)



- Des incompréhensions face aux alternatives, aux changements
- Une diminution de la recette des marchés nocturnes
- MOUC interrompu faute de site de reconditionnement

¹⁰ L'évaluation a fait l'objet d'un écrit plus complet auquel il est possible de se référer notamment sur le site de LA Maison Pop' [Démarche de renouvellement du projet - LA Maison Pop'](#). Il peut également être envoyé sur demande.

OSER AGIR DE MANIÈRE PLUS ÉTHIQUE



- Des aller vers nombreux : une meilleure connaissance du territoire, formation des professionnel·les, création des conditions de la participation
- Dynamique partenariale : notre contribution aux CTG du territoire, lutte contre les violences faites aux femmes, etc.
- Petits déj' interpros qui réunissent de nombreux·ses acteurices de l'action sociale
- Instauration d'une dynamique de coopération et contribution au pouvoir d'agir des professionnel·les
- LA Maison Pop' : apport d'une plus-value en terme de connaissance du territoire et compétences en organisation et animation de rencontres
- Capacité à fédérer
- Des statuts dépoussiérés, des principes d'expérimentation démocratique



- Ecrits : beaucoup n'ont pas été faits. Compétence collective qui reste à acquérir
- Dépasser la culture de l'oralité, du « ça va de soi » pour définir des règles communes, opposables

DE L'ACCUEIL À L'APPROPRIATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL PAR LES HABITANT·ES



- De nombreuses actions menées par des bénévoles (parfois sans l'appui des professionnel·les)
- Premières rencontres des bénévoles
- Formation fonction accueil + mise en œuvre sur le terrain : conscientisation que l'accueil est l'affaire de toutes
- Des expositions temporaires
- Une prise en compte des singularités avec une amélioration de l'accueil en situation à besoins spécifiques, un accompagnement à la gestion émotionnelle ; la mise en œuvre d'outils de compensation
- La création d'espace en non mixité choisie



- Sens donné au bénévolat ? définition partagée ?
- Attention à ne pas relayer les difficultés plutôt que d'accompagner l'expression des concerné·es.
- Risque de contagion des émotions négatives : résignation ou pessimisme
- La bureaucratisation : frein à la participation

Ce que l'évaluation nous apprend sur nos pratiques professionnelles



L'évaluation permet également de repérer que la permanence des professionnel·les et des locaux contribue à bien identifier LA Maison Pop' : dans un monde en mouvement, parfois insaisissable, le centre social garantit une forme de continuité et de transversalité. Une forme d'ancrage pour ne pas perdre pied.

Cette permanence a été impactée par des changements dans l'équipe professionnelle comme celle-ci n'en avait jamais connus. Ce qui fonctionnait sans avoir besoin d'être dit, les normes construites par l'association au fil des projets sociaux, le *ça va de soi*, ne suffisent plus.

On marche sur une corde raide, tant la position bienveillante est difficile à tenir sans glisser vers l'assistanat. Il faut parvenir à faire le distinguo entre l'animation socio-culturelle et l'éducation populaire.



En matière de participation, on constate que l'accueil et l'accompagnement contribuent à un mieux-être individuel, voire à une forme de rétablissement : augmentation de la confiance en soi, identification de ses propres ressources, développement de liens sociaux et envie de s'engager. Ainsi, des habitant·es s'investissent dans l'animation ou la co-animation d'activités.

On constate également que des personnes en situation de vulnérabilité accèdent à des niveaux de participation active (co-construction, contrôle). Ex : des habitant·es accompagnées dans le cadre de l'ACIS contribuent à la création du GEM et gèrent l'association "La Carapace Ouverte" de manière autonome ; des parents accueillis au LAEP s'investissent pour organiser des sorties qui bénéficieront à toustes.



Au sein de l'accueil de loisirs émancipateur, les enfants animent une veillée avec des adultes. Un enfant en situation de handicap partage ses connaissances sur les fourmis.

Cette démocratisation de la participation repose sur des pratiques sociales renouvelées et sur la déconstruction, individuelle et collective, des idées reçues sur la capacité des personnes.

Le projet a pour levier les valeurs de l'association, sa profonde humilité, que font vivre ses animatrices, et qui permettent de dépasser les freins pour établir une relation authentique.

Cependant, l'équipe butte parfois sur la "culture du silence", la non-demande. La difficulté à exprimer un avis, à élaborer une pensée, ou la partager, met à mal l'accès aux droits mais freine également la participation.



L'accueil et l'accompagnement du public se complexifient à mesure qu'augmentent la précarité, l'inclusion, le grand-âge, toutes les difficultés auxquelles les personnes sont confrontées.

S'y ajoute cet hédonisme envahissant, culture du plaisir comme bien essentiel, comme but de l'existence. Et qui résiste à l'émancipation, au collectif, au savoir, qui rejette la fonction civilisatrice de l'éducation populaire : *à quoi bon se prendre la tête ?*

L'évaluation a ainsi mis à jour les besoins d'augmenter les bagages conceptuels de l'équipe mais également de renforcer l'encadrement humain des activités proposées.

Nous avons besoin de prendre du recul, régulièrement, de rencontrer des collègues d'autres structures, de croiser les regards, de voir d'autres réalités, de nous former pour ne pas être contaminé·es par les colères ou l'impuissance exprimées par les personnes reçues. Des analyses de la pratiques, des formations, ont été mises en place, avec profit.



Nous devons être vigilant·es à animer la participation sans culpabiliser. Le manque de temps, la fatigue d'un quotidien où rien n'est donné, sont des freins légitimes à la participation.

Les compétences des professionnel·les en face à face public augmentent en matière d'écoute et d'animation participative. Ils parviennent à mobiliser des habitant·es pour monter avec elleux des actions collectives (ex : ateliers collectifs numériques).

A contrario, lorsque LA Maison Pop' est vue comme un support, des assises sur lesquelles on peut compter, s'appuyer, lorsque la relation de confiance est établie avec les professionnel·les, la rencontre est possible.



UNE CAMPAGNE POPULAIRE



10 790 HABITANTS
(+3.5%)



DENSITÉ : 39.3HAB/KM²



CONSTAMMENT EN
MOUVEMENT POUR
PALLIER AU MANQUE
DE RESSOURCES



SOUICIS DE
RESPECTABILITÉ



SENTIMENT
DE RELÉGATION



ATTACHEMENT AU
TERRITOIRE



ABSENCE DE MIXITÉ:
ENTRE-SOI NUISIBLE ?



FORTES PRÉOCCUPATIONS
ÉCOLOGIQUES

UN QUOTIDIEN DIFFICILE



TEMPS PARTIELS
IMPORTANTES
SURTOUT CHEZ LES
FEMMES



16.1% DE PAUVRETÉ



POLITIQUE DE BAS
SALAIRES



MOBILITÉ CONTRAINTE



SANTÉ AU RABAIS



SANTÉ MENTALE
FRAGILISÉE



222 FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE
L'AIDE ALIMENTAIRE

LA PARENTALITÉ, TERRE D'INÉGALITÉS



MODES DE GARDE
EN TENSION



GALÈRE DES MÈRES



PRÉCARITÉ EXACÉRBE



LAEP 6-12 :
ESPACE PRIVILÉGIÉ



DÉBROUILLE ET ENTRAIDE
POUR FACILITER LE
QUOTIDIEN



CHARGE MENTALE
ET INÉGALITÉS
FEMME-HOMME



421 FAMILLES
MONOPARENTALES
(DONT 331 FEMMES SEULES)



DIFFICULTÉ D'ACCÈS AUX
SOINS



OÙ SONT LES PAPAS ?

L'ENFANCE, TERREAU DES DOMINATIONS



VIOLENCES PARTOUT,
VIOLENCES TOUT LE TEMPS



VOLONTÉ DE CONSTRUIRE NOS
RAPPORTS À L'ENFANCE AUTREMENT



ENTRAVES À UNE SCOLARITÉ
DIGNE ET ÉPANOUISSANTE



INCLUSION AU PIED
DE BICHE



INTÉRÊT COMMUN POUR
L'ENFANT



AUGMENTATION DES INFORMATIONS
PRÉOCCUPANTES ET/OU SIGNALEMENTS



LA MAISON POP' RECONNUE
COMME UN ENDROIT SÛR

REFUSER L'IMMOBILISME !



L'ENTRAIDE COMME
SYSTÈME D



COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE
DYNAMIQUE



L'ÉDUCATION POPULAIRE
RECONNUE COMME ESPACE
DES POSSIBLES

UN TERRITOIRE DE
COOPÉRATION
ET DE
SOLIDARITÉ



DÉVELOPPEMENT
DE LA PAIR-AIDANCE



VIE ASSOCIATIVE : SOURCE DE
FIERTÉ ET D'ENGAGEMENT



FORTE MOBILISATION
COLLECTIVE

LE TERRITOIRE

Les opportunités

- ⊕ Des habitant·es engagé·es et solidaires
- ⊕ Du bénévolat
- ⊕ Vie associative :
 - des bénévoles engagé·es et mobilisé·es
 - facilitée et dynamique (la création d'associations augmente)
- ⊕ Des réseaux d'action sociale
- ⊕ Un cadre de vie facilitant le bien-être
- ⊕ La vie locale animée avec de nouvelles propositions éclectiques (ex: temps parents enfants)
- ⊕ Un centre social : LA Maison Pop'
- ⊕ La création du GEM et une prise en considération de la santé mentale
- ⊕ L'envie de consommer autrement
- ⊕ Terre d'accueil : interculturelité

Les menaces

- ⊖ Vie associative :
 - beaucoup d'associations mais peu de liens entre elles
 - un système de gouvernance souvent figé qui peut entraver la participation voire la démocratie
- ⊖ L'entre-soi ouvre le champs des possibles pour ceux qui connaissent ou sont connu·es mais qui l'empêche pour les autres
- ⊖ Des habitant·es isolé·es mais jamais anonymes
- ⊖ Services publics :
 - des démarches de plus en plus dématérialisées
 - un abandon des services publics de proximité
- ⊖ La mobilité :
 - des offres inadaptées et mal connues
 - pas d'offre de services intra muros
 - des retours d'expérience d'habitanc·es et professionnel·les qui ne parviennent pas à faire changer les choses
- ⊖ L'appauvrissement: un frein à la participation, la vie sociale et à une "vie bonne"
- ⊖ Un manque de propositions d'électroménagers, meubles, etc. de seconde main (Les 3 R : Réduire, Réutiliser et Recycler)
- ⊖ Des modes de garde insuffisants
- ⊖ L'accès aux soins et logements
- ⊖ Un sentiment d'impuissance, de recours à la violence et de fatigue de soi, des autres et du système
- ⊖ Une montée ++ de l'extrême droite, un discours raciste banalisé et partagé par beaucoup

LA MAISON POP'

Les forces

- ⊕ Reconnue sur le territoire et au-delà (réseau)
- ⊕ L'équipe = humanité, cohésion, compétences, personnes repères
- ⊕ Un projet social qui fait sens
- ⊕ Les pratiques sociales : espaces de transformation sociale où on s'approprie d'autres manières de penser et de faire
- ⊕ La fonction accueil
- ⊕ Le soin apporté à l'enfant :
 - une amélioration des équipements
 - des repas bio
 - un accompagnement de l'équipe par la référente famille
 - LAEP
- ⊕ L'analyse de la pratique professionnelle
- ⊕ Un champ d'actions diversifié
- ⊕ L'aller vers : sortir des murs et aller vers les habitant·es qui ne viennent pas
- ⊕ Une meilleure communication : on donne à voir ce qu'on fait
- ⊕ La personne est vue à travers ses capacités, ses potentialités
- ⊕ Le militantisme : engagement collectif fort
- ⊕ Humanité et profonde humilité qui permettent d'établir des relations authentiques

Les faiblesses

- ⊖ Le financement
- ⊖ Le recrutement des bénévoles et professionnel·les (animation du bénévolat)
- ⊖ La posture de porte-parole qui se substitue à la participation : relayer les difficultés plutôt que de proposer d'accompagner les habitant·es à les exprimer
- ⊖ Les relations partenariales
- ⊖ L'utopie : comment tenir dans le temps ?
- ⊖ Les outils : ressources humaines, suivi de pilotage
- ⊖ Le manque de temps
- ⊖ Le décalage avec les préoccupations des habitant·es : approche intellectuelle ? Militantisme ?
- ⊖ Des animateurices confronté·es au vide, à la non-demande (culture du silence)

Zoom sur la jeunesse

La question de la jeunesse est venue bousculer nos réflexions tout au long de la démarche : entre injonctions, aspirations et confrontations à la réalité de notre territoire, il a fallu s'interroger, évoluer, se mettre en mouvement. Afin de permettre la reconnaissance de notre action sur le champ de la jeunesse et d'en faire une force partenariale sur notre territoire, nous avons fait le choix d'un zoom sur la jeunesse.

C'est aussi et surtout, la volonté à travers cette partie, de promouvoir une autre vision de la jeunesse. Une jeunesse pleine de courage, d'espoir, de compétences et d'intelligence. Une jeunesse multiple et unique à la fois, qui avance malgré tout, dans un monde difficile.

Mais de qui parle-t-on, de quoi parle-t-on précisément dans cette jeunesse ?



1001 visages et même un peu plus...

UNE JEUNESSE AUX 1001 VISAGES



LE NUMÉRIQUE : TENSIONS, LIEN SOCIAL ET OUVERTURE AU MONDE



1310 JEUNES ÂGÉ·ES DE 11 À 25 ANS (DONT 800 MINEUR·ES)



ÉCARTS DE NIVEAU DE VIE IMPORTANTS

RURALITÉ : UN ATTACHEMENT À LEURS MODES DE VIE



DES PRATIQUES SOCIOCULTURELLES ET/OU SPORTIVES, SOURCES D'ÉPANOUISSEMENT ET D'OPPORTUNITÉS ...MAIS PAS POUR TOUSTES...



TRAJECTOIRES DES JEUNES FILLES FRAGILISÉS



LES INVISIBLES : 24% DES 14-24 ANS NI EN ÉTUDES, NI EN FORMATION, NI EN EMPLOI



FAIBLE MIXITÉ SOCIALE ENTRE JEUNES

C'est un lieu commun désormais de le dire, pourtant on ne le répètera jamais assez. Il n'y a pas *une* jeunesse, et s'agissant des publics jeunes auxquels on s'intéresse, il n'y a pas *une* jeunesse rurale mais plutôt des jeunes ruraux... terme qu'ils n'utilisent jamais pour se définir d'ailleurs.

Il y a donc maintes manières de vivre sa jeunesse, compris sur ce territoire : chacune sera unique même si on observe des caractéristiques communes renforcées, probablement, par la faible mixité sociale.

Des jeunesses plus ou moins faciles, avec pour certain-es un bagage social, culturel et/ou sportif qui va faciliter leur entrée dans le monde du travail, leur nouvelle vie en ville pour bénéficier d'études supérieures ou encore un accès à un logement.

Des jeunes fier-es de leur campagne, de leur commune connue par-delà le territoire pour ses festivals et les grands noms d'artistes qu'ils amènent. Des jeunes pour qui la mobilité n'est pas un frein à leur soif de découverte et d'expériences : un soutien familial, associatif, de voisinage qui permet de voir grand, de voir loin, de voir des alternatives pour un monde meilleur.

Pour d'autres, ce sera plus compliqué. Une grande partie des jeunes viennent de milieux populaires où le quotidien difficile empêche toute possibilité de participation à une activité extrascolaire, compris les sorties avec les copain-es, altérant parfois la sociabilité des jeunes. On s'isole, on s'empêche, on s'interdit. Les inégalités d'accès à ces sorties sont renforcées par les inégalités liées au genre. Ainsi, en Haute Saintonge, le taux de licences sportives est plus faible chez les filles que chez les garçons¹¹.

Heureusement, il reste les réseaux : en ligne ou « IRL » (in real life : dans la vraie vie), on peut compter sur ses ami-es, sur sa famille. Les réseaux sociaux facilitent le maintien des liens quand les déplacements sont impossibles ou compliqués. C'est aussi une fenêtre sur le monde : musique, mode, conso... On peut tout voir à travers notre écran et se sentir comme les autres, vivre comme les autres et faire partie du monde.

Les écrans et l'accès continu aux informations et contenus en tout genre peuvent cependant être source d'angoisse, de confusion et de mal-être. Un impact non négligeable sur la santé mentale des adolescent-es et jeunes adultes.

¹¹ Contrat local de Santé Cdc de Haute Saintonge : <https://www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/cls>

Les études réalisées sur la santé mentale des jeunes témoignent d'une dégradation de celle-ci. En 2021, 20.8% des 18-24 ans étaient concernés par la dépression contre 11.7% en 2017¹².

On note une dégradation plus marquée chez les jeunes filles, creusant ainsi un peu plus l'écart observé auparavant. Quel que soit le symptôme dépressif, les filles sont systématiquement plus concernées que les garçons. Une fille sur quatre au collège ou au lycée déclare avoir déjà eu envie de mourir. En 2022, c'est près d'une lycéenne sur trois qui a eu des pensées suicidaires¹³. Il s'agit là de chiffres alarmants quand on sait que cela peut avoir des effets négatifs sur la santé mentale future. Tout comme l'enfance, l'adolescence est une période charnière pour se construire. Il est donc fondamental de permettre aux jeunes de la vivre en toute sécurité, de façon éclairée et consciente, chacun-e à son rythme et à son image.

Si des différences existent entre les jeunes vécues sur le territoire, il résiste une chose commune à toutes : les rapports sociaux et avec eux, des inégalités et des discriminations vis-à-vis de la jeunesse et des jeunes. Nous avons fait ressortir de notre diagnostic une domination des adultes très marquée, ancrée dans notre rapport à l'enfant/enfance. Il se trouve qu'il n'y a pas de rupture à l'entrée à l'adolescence ! Mais bien une continuité de ces inégalités et discriminations qui pour certaines, seront démultipliées en raison de leur genre. Pour d'autres, ce sera en raison de leur orientation sexuelle, leur origine, leur couleur de peau ou leur religion. Ceci pouvant bien évidemment se cumuler, c'est ce qu'on nomme l'intersectionnalité en sociologie. C'est là l'un des enjeux de transformation sociale de l'éducation populaire. C'est ce que nous travaillons depuis quelques années déjà et que nous poursuivrons dans les années à venir.

Paroles de jeunes, un espace bien identifié

Les jeunes ont besoin d'un espace pour se retrouver, ce que LA Maison Pop' notamment organise : un espace jeunes ouvert aux heures et jours où les jeunes sont

¹² <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/sante-mentale-des-jeunes-des-conseils-pour-prendre-soin-de-sa-sante-mentale>

¹³ Résultats de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances – EnCLASS 2021

disponibles, animé par un professionnel qui accueille, accompagne, et fait office de médiateur. Iels sont demandeur-euses de temps d'échanges et de loisirs simples : partager des repas, pouvoir discuter et *se poser*.

De janvier à août 2024, iels ont été 371 à fréquenter P2J : iels font des bracelets brésiliens, des sorties à la médiathèque de Jonzac ou des Terra aventura, vont voir le coucher de soleil à Royan ou visitent Oradour/Glane. Toutes ces activités émanent de leurs envies, idées... débattues et mises en forme lors des « réunions de jeunes » avec l'aide de l'animateur.

En dehors des temps d'ouverture de l'espace jeunes, l'animateur se rend au collège pour animer des échanges type débats mouvants ; son action est renforcée par celle de l'éducateur sportif qui anime des activités de boxe éducative. Promeneur Du Net, l'animateur veille à être présent sur les réseaux mais également à sensibiliser les jeunes - et leurs parents, avec le renfort de la référente familles - à une pratique « safe » d'internet. Enfin, ponctuellement toute l'équipe est mobilisée pour se rendre au free music festival, participer à festiPREV hors les murs, à la journée d'intégration des 6^{èmes}, au festival des 1000 printemps, etc. L'été, l'activité en direction des jeunes se déplace sur le lac de Montendre : animation de tournois sportifs, rencontres au café Pop', au marché nocturne, etc. Toute l'année, une fois par mois, LA Maison Pop' accueille la permanence de la maison des ados et des jeunes adultes dans ses locaux.

Ce projet « jeunes » bénéficie de la labellisation jeunesse de la CAF 17 et du soutien de la MSA des Charentes. Il s'inscrit également dans le réseau de partenariat éducatif local :

- CTG de l'ex-canton de Montendre – PEL – PEDT : portés par la ville de Montendre.
- SEVE, projet Territoire Educatif Rural : porté par le conseil départemental et l'Éducation Nationale.

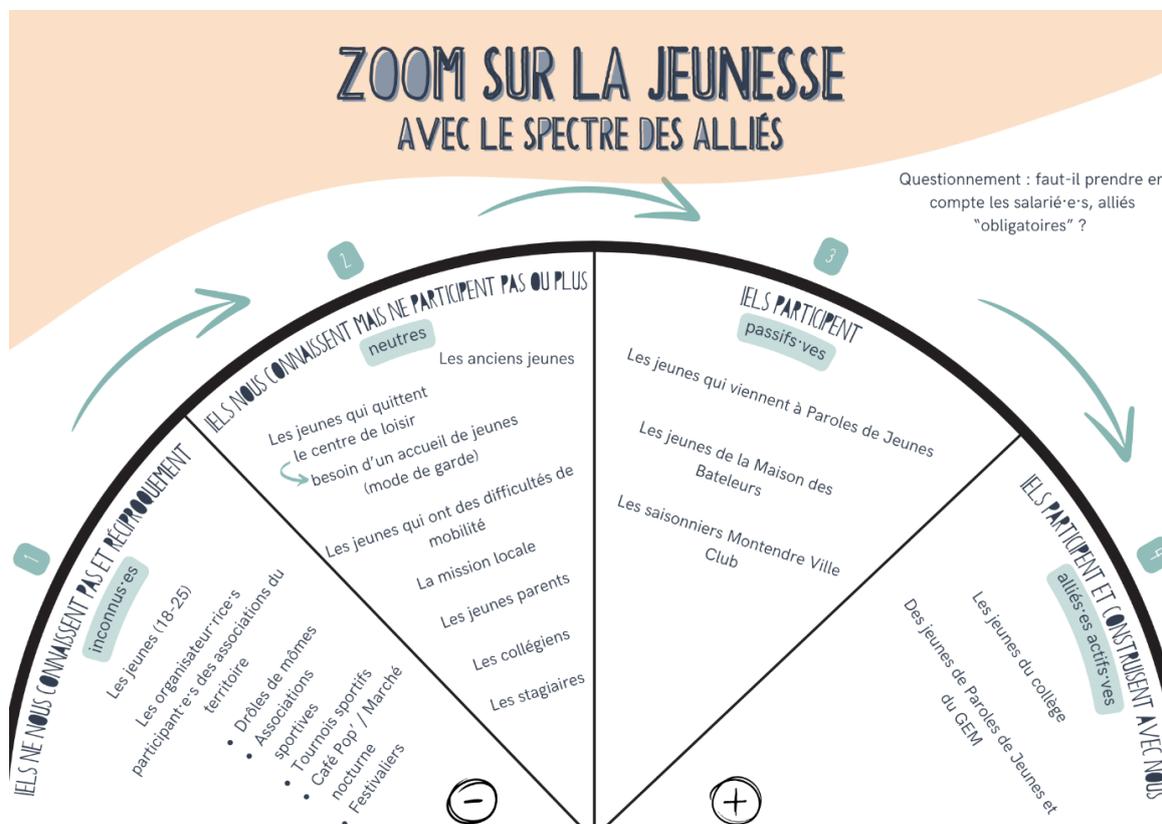
Quels enjeux pour notre projet social ?

Lors du renouvellement de notre projet social, la question de la jeunesse a fait l'objet d'un travail accompagné par Organisez-vous : « le fil rouge de la jeunesse ». En effet,

les administrateurices ont exprimé leur envie d’amener des jeunes, plus de jeunes, à nous connaître, à participer, à co-construire avec nous. Cette réflexion est le fruit d’une démarche de refonte des statuts associatifs qui a conduit à l’ouverture du conseil d’administration à tout jeune de 16 ans et plus. Les bénévoles se sont questionné-es sur les raisons pour lesquelles on empêcherait l’accès à un poste de président-e, par exemple, à un-e mineur-e... Iels ont conclu que quelque que soit l’âge ou la position sociale de l’administrateurice, iel aurait besoin de l’accompagnement des autres administrateurices et d’un partage des responsabilités. Notre intention est donc de créer les conditions à une participation active, libre et éclairée des jeunes.

Pour comprendre la participation des jeunes, détecter des freins éventuels, mais également des leviers, nous avons notamment utilisé l’outil « spectre des alliés » qui permet d’identifier quel-les jeunes sont plus proches de nous.

Il ressort que la participation des jeunes a évolué ces dernières années vers une forme moins engageante : beaucoup de jeunes connaissent ou fréquentent LA Maison Pop’, mais peu sont adhérent-es, ou dans la co-construction. C’est donc ici un enjeu autour de l’engagement et la mobilisation des jeunes au sein de LA Maison Pop’.



Comment donner envie de s'impliquer, de se mettre en mouvement pour défendre un projet, pour lutter contre une injustice, pour changer les choses dans l'intérêt général, quand en face il n'y a pas de demande ? La question du vide, de la non-demande analysée et conscientisée au cours de notre démarche, est ici bien présente auprès du public jeune. Très tôt dans notre vie, nous intériorisons les rapports sociaux et ce qui en découle. On grandit en faisant nôtres des manières de faire et de penser qui, malgré nous parfois, accentuent, pérennisent ce système oppressif et inégalitaire. C'est donc pour les animateurices jeunesse, une nécessité d'altérité, de temps, d'écoute pour amener chacun-e à son rythme, à dépasser les freins d'une domination intériorisée. Comme l'évaluation nous l'a montré, il est indispensable en tant que professionnel-le de se (re)questionner, se réapproprier les notions d'émancipation, d'éducation populaire, de rapports de domination... Il sera question de :

- développer le pouvoir d'agir des jeunes, notamment en accompagnant leur émancipation et construction de l'esprit critique.
- ouvrir les horizons des jeunes à d'autres formes d'existence, en s'appuyant par exemple sur la maison des bateleurs ou encore sur le réseau des centres sociaux.
- former l'animateur Jeunesse

Mais c'est aussi travailler ces questions avec les parents. On l'a vu, les adolescent-es regrettent de ne pas être perçu-es comme iels sont : doté-es de compétences, de valeurs et de convictions ; avec des besoins qui leur sont propres mais qui, parfois, ne peuvent satisfaire seul-es. C'est donc là un enjeu crucial de lien entre parents et ados. Et plus largement de transformer les relations adultes/jeunes vers plus d'horizontalité, de respect et d'entraide. Nous nous attarderons à :

- travailler les rapports adultes/jeunes
- développer les temps parents/ados
- valoriser la place des jeunes et leur statut au sein du territoire
- porter un autre regard sur « la jeunesse »

Nous l'avons pointé, les activités socioculturelles et/ou sportives sont facilitatrices d'intégration, d'épanouissement et d'ouverture. Les compétences développées en dehors de l'école, dans la famille, les loisirs, favorisent les apprentissages.

Malheureusement, ces activités ne sont pas accessibles à toutes ou à certaines conditions obligeant à renoncer. C'est là un enjeu d'égalité et d'équité. Pour ce faire, il sera nécessaire de :

- mobiliser les jeunes qui ne bénéficient pas des activités socio-culturelles et sportives existantes
- faciliter l'accès à la culture de manière à ce qu'elle profite à toutes

Il sera aussi question de mixité sociale afin de lutter contre un entre-soi qui restreint le champ des possibles.

2025-2028

Un ancrage dans le temps long

Notre dernier projet questionnait notre société - un monde, un système qui ne permettait pas à toutes de vivre décemment et équitablement - et les capacités qu'il nous faudrait développer pour assurer un avenir plus doux aux générations futures. Nous souhaitons alors initier une démarche résiliente qui relie et émancipe.

La résilience s'inscrit sur du temps long, à rebours de l'injonction de réaction instantanée, de réponses immédiates¹⁴. C'est pourquoi ce projet s'inscrit volontairement dans le prolongement du précédent, pour faire autrement, mieux, plus, avec les mêmes aspirations qu'il y a 4 ans de liens et de développement du pouvoir d'agir des habitant-es.

« Personne ne prétend que la résilience est la recette du bonheur.

C'est une stratégie de lutte contre le malheur qui permet d'arracher du plaisir à vivre, malgré le murmure des fantômes au fond de sa mémoire¹⁵ ».

Mais que serait une démarche résiliente sans justice sociale ? Que serait le « monde d'après » sans changement de paradigme ?

Comment LA Maison Pop' peut-elle mobiliser l'éducation populaire pour contribuer à la résilience du territoire ?

Pour répondre à cette problématique, nous proposons un projet social qui se développe sur trois orientations :

¹⁴ Projet social 2021-2024 – www.lamaisonpop.com

¹⁵ Boris Cyrulnik, le murmure des fantômes, 2003.

Des orientations...

L'ÉDUCATION POPULAIRE,

LEVIER DE DYNAMIQUES
DE TERRITOIRE

ANIMER LA COOPÉRATION
PLUTÔT QUE LA
CONCURRENCE

Accompagner les initiatives
d'habitant·e·s

Accompagner la recherche
de solutions collectives

Mener des actions hors
les murs

FAIRE DE LA
CO-ÉDUCATION
L'AFFAIRE DE TOUSTES

Renforcer la participation
des parents

Co-animer la communauté
éducative

Valoriser notre place au sein
de la communauté éducative

L'ÉDUCATION POPULAIRE,

OUTIL DE TRANSFORMATION
SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT
COLLECTIF

LUTTER CONTRE LES
INÉGALITÉS

Prévenir les discriminations

Favoriser l'accès aux droits

DÉVELOPPER LA
PUISSANCE COLLECTIVE

Permettre la conscientisation
des rapports sociaux

Créer des espaces
d'expression

L'ÉDUCATION POPULAIRE,

POUR PRENDRE SOIN DE SOI, DES
AUTRES ET DU TERRITOIRE

FAIRE DE L'ÉCOLOGIE
UN SUJET D'INTÉRÊT

Développer son esprit
critique

Expérimenter de nouvelles
manières de faire

PENSER LE COLLECTIF
COMME UN
ÉCOSYSTÈME

Prévenir l'isolement

Garantir la durabilité des
espaces collectifs

Jusqu'aux actions

L'éducation populaire, levier de dynamiques de territoire

Les deux dernières années du projet social (2023 et 2024) ont été marquées par un déficit financier et par une mobilisation pour la continuité de notre centre social. LA Maison Pop' se confronte à un nouveau type de difficulté : elle n'a plus les moyens de son projet. Parvenir à structurer un modèle économique viable et pérenne, à construire un modèle en adéquation non seulement avec ses besoins mais également avec ses valeurs, est donc son enjeu prioritaire, puisqu'il en va de sa survie.

La situation ne manque pas de paradoxes. L'évaluation de ce projet fait ressortir à quel point la présence du centre social sur notre territoire permet de renforcer les solidarités, de rompre l'isolement, de prévenir les exclusions et favoriser la cohésion sociale. Tout aussi paradoxal est le contexte : des besoins sociaux qui augmentent – on pense immédiatement aux besoins en modes de garde – et des moyens qui stagnent. Enfin, il ressort également que s'inscrire dans le temps long, dans l'expérience, ne change rien à l'affaire. A l'instar des centres sociaux, plus de 100 ans d'existence, qui doivent justifier de leur utilité, LA Maison Pop', créée en 1991, agréée en 2012, doit lutter contre des idées reçues : non elle n'est pas un CCAS, ni un comité des fêtes, ni une association caritative, ni un prestataire de services, etc. On le voit, il y a un enjeu de reconnaissance de l'animation de la vie sociale et du projet de développement social : travailler plus et mieux avec les élu-es, les habitant-es et les partenaires, donner à voir la plus-value de la coopération pour co-construire des réponses aux besoins sociaux et mobiliser les ressources.

Ces enjeux doivent être mis au travail à plusieurs niveaux :

- En interne, pour tout à la fois s'adapter, conserver le sens, innover et partager ;
- En réseau, avec les centres sociaux de Charente-Maritime et la fédération nationale ;
- A l'externe, pour créer des espaces de dialogue, de co-construction et de décision avec les partenaires locaux.

L'ÉDUCATION POPULAIRE,

LEVIER DE DYNAMIQUES DE TERRITOIRE

ANIMER LA COOPÉRATION PLUTÔT QUE LA CONCURRENCE

Accompagner les initiatives d'habitant·e·s

Guid'Asso

Paroles de jeunes

Accompagnement de projets

Accompagner la recherche de solutions collectives

Contribution au réseau des centres sociaux

Petits déj' Interpros

Café des parents

Points d'étape partagés du projet social

Aller vers

Mener des actions hors les murs

Marchés nocturnes

Ateliers au collège

Temps partagés avec les familles

Renforcer la participation des parents

Commission enfance

Ateliers sportifs parents-enfants

Co-animer la communauté éducative

Co-organisation d'événements festifs

Outils de communication

Rencontre annuelle des co-éducatrices

FAIRE DE LA CO-ÉDUCATION L'AFFAIRE DE TOUSTES

Valoriser notre place au sein de la communauté éducative

Projet éducatif partagé

Participation aux réseaux éducatifs

Formation départementale CLAS

ACF Animation Collective Famille

L'éducation populaire, outil de transformation sociale et de développement collectif

Nous avons fait ensemble le constat d'inégalités qui perdurent et même qui augmentent. Nous avons partagé durant cette démarche nombre de signaux faibles : les violences aux personnes augmentent, à la fois du fait d'individus mais également d'institutions ou de systèmes. L'écart entre les discours et la réalité se creuse. L'impossibilité de nommer les oppressions étouffe. Ceci entraîne un sentiment d'impuissance, d'épuisement, mais aussi de l'exclusion et de la colère. Et pourtant...

Dès 1991, un essai, *Backlash*¹⁶, épluchait les statistiques, décryptait les discours et démontait les idées reçues. Chaque avancée du droit des femmes a été suivie d'une offensive réactionnaire. Et s'il en était de même pour les droits humains ?

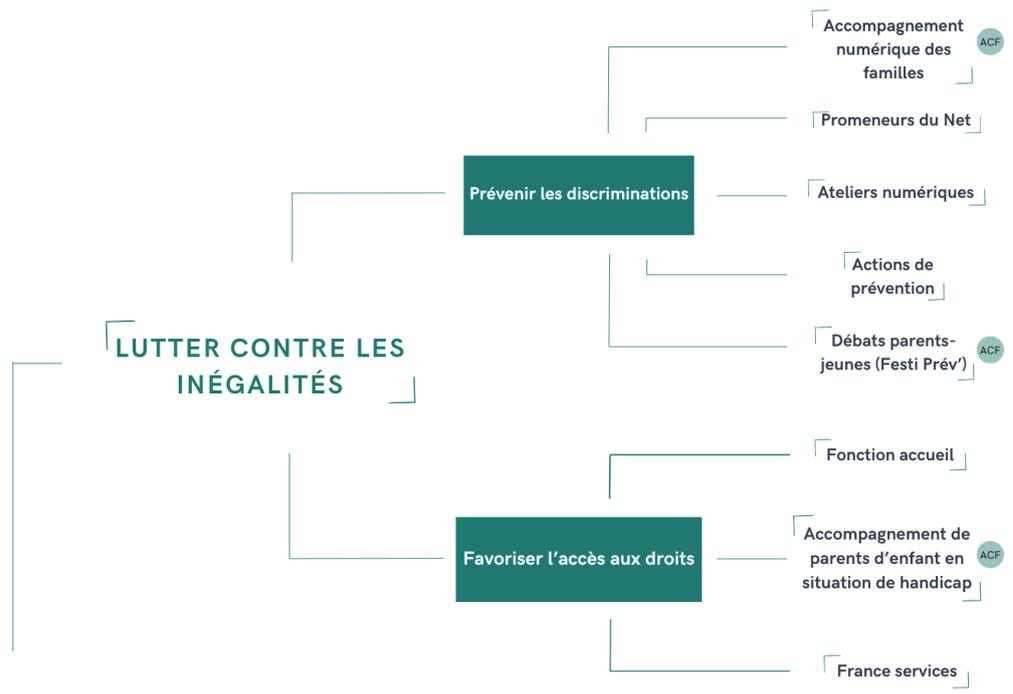
A contrario, les habitant.es ont exprimé à quel point iels avaient besoin d'un espace comme LA Maison Pop' où iels ne sont pas considéré.es au prisme de leur catégorie sociale mais comme citoyen.ne capable. Nos pratiques sociales, relevant du champ de l'éducation populaire, permettent de rendre visibles les rapports de domination et donc de modifier nos manières de vivre ensemble. C'est un enjeu d'émancipation.

L'émancipation interroge les relations sociales, la place de l'individu et du groupe et les mécanismes de domination et d'interrelations.

« La meilleure façon d'éradiquer les inégalités est lorsque les opprimé-es construisent des mouvements forts qui modifient les structures mêmes du pouvoir. ¹⁷»

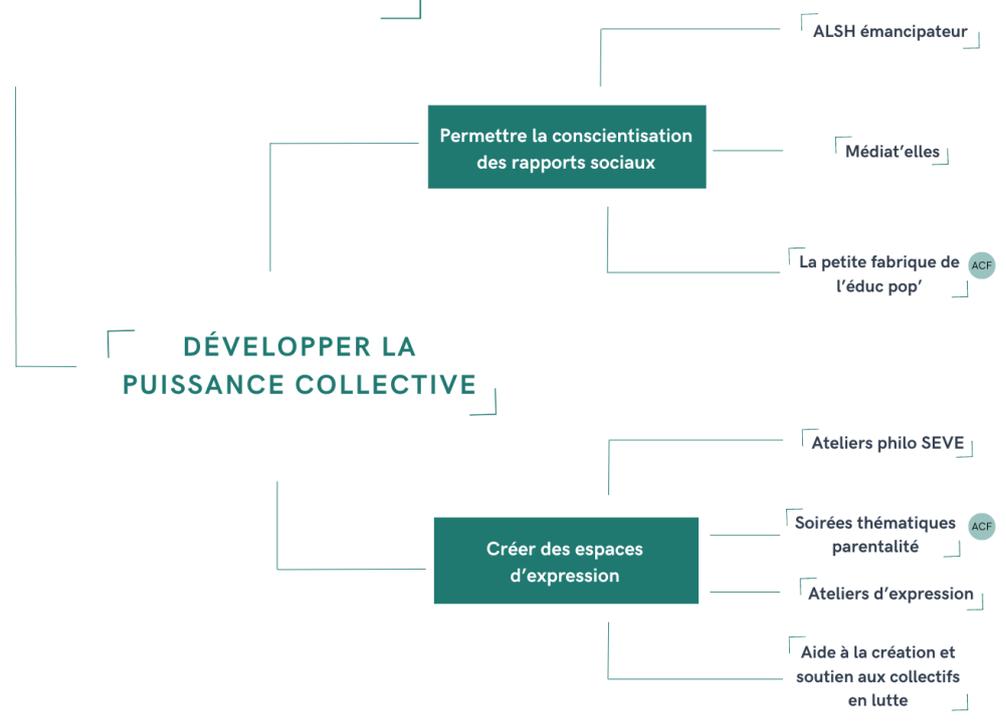
¹⁶ FALUDI Susan, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*. Éditions des femmes, « Des femmes poche », 2020, ISBN : 9782721004482. URL : <https://www.cairn.info/backlash--9782721004482.htm>

¹⁷ D'après Srilatha Batliwala, chercheuse et activiste indienne, citée par Organisez-vous, lors de la formation des 24 et 25 juin 2024.



L'ÉDUCATION POPULAIRE.

OUTIL DE TRANSFORMATION SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF



ACF Animation Collective Famille



L'éducation population, pour prendre soin de soi, des autres et du territoire

Les difficultés auxquelles doivent faire face bon nombre d'entre nous pour affronter le quotidien entraînent une forme de pessimisme, de défiance mutuelle, d'isolement.

Comment trouver le courage de continuer à lutter quand on voit le monde dont on rêve s'éloigner chaque jour un peu plus ? C'est peu de dire que nous avons toutes les bonnes raisons du monde de ne pas nous lever le matin, de ne pas croire en la puissance du collectif face à la dégradation du vivant qui se poursuit inexorablement, malgré les alertes sur les dépassements des limites planétaires.

L'enjeu, c'est de trouver et entretenir une puissance d'agir, individuelle et collective, une puissance de vie, tissée à partir des rencontres que chacun-e d'entre nous est capable de filer et d'entrelacer. Ce tissu social que nous tricotons, cocon protecteur, il enrichit chacun-e d'entre nous. Il nous fait tenir debout. Il nous donne de la dignité et de la joie. Fondé sur une éthique du care, bienveillante et bientraitante, il nous revient de le transformer en un horizon soutenable.

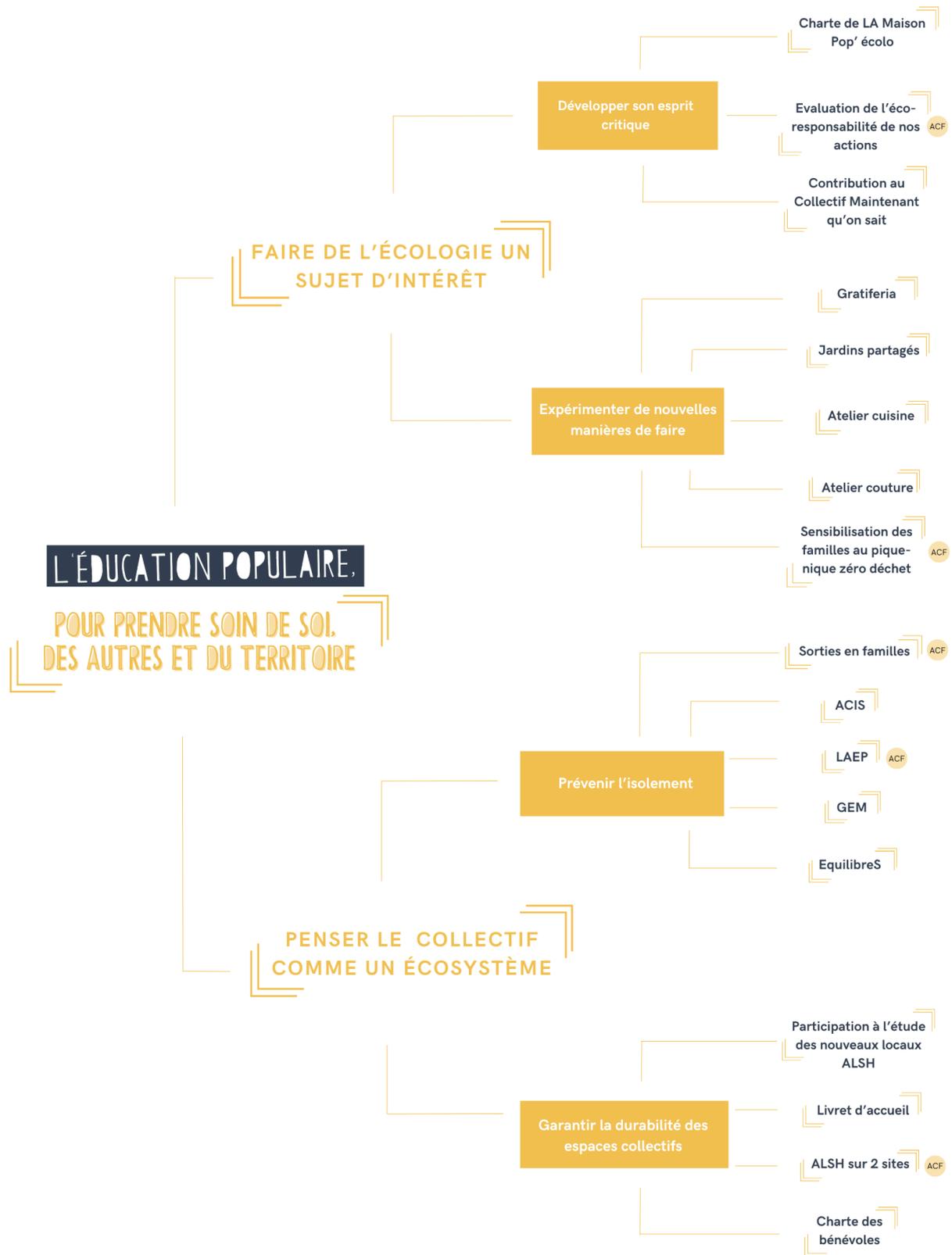
« Le pouvoir exige des corps triste.

Le pouvoir a besoin de tristesse parce qu'il peut la dominer.

La joie, par conséquent, est résistance, parce qu'elle n'abandonne pas.

La joie, en tant que puissance de vie, nous emmène dans des endroits où la tristesse ne nous mènerait jamais¹⁸ ».

¹⁸ D'après Gilles Deleuze, philosophe



ACF Animation Collective Famille

Budget 2025-2028

LA Maison Pop'

Projet social de 2025 à 2028

LES CHARGES	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028
60-Achats	53 901,90	54 979,94	56 079,54	57 201,13
61-Services externes	35 407,03	36 115,17	36 837,47	37 574,22
62-Autres services externes	43 054,24	43 915,32	44 793,63	45 689,50
63-Impôts et Taxes et assimilés	27 512,81	29 609,16	30 201,34	30 805,37
64-Charges du personnel	617 365,45	629 925,00	642 523,50	655 373,97
65-Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
66-Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67-Charges exceptionnelles	9 500,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
68-Dotations aux amortissements et prov.	9 430,08	5 628,04	5 423,53	1 594,31
TOTAL DES CHARGES	797 171,51	810 672,63	826 359,01	838 738,50
LES PRODUITS	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028
70-Rémunération de nos activités	198 134,86	202 037,56	206 018,31	210 078,67
Participation des usagers	195 134,86	199 037,56	203 018,31	207 078,67
Mécénat	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74-Subventions d'exploitation	581 142,66	591 612,87	603 204,06	611 406,45
ETAT- FONJEP	14 214,00	14 214,00	14 214,00	14 214,00
ETAT- France Services	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
ARS	95 000,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
CD17-Conseil Départemental	63 690,00	63 690,00	63 690,00	63 690,00
CD17-Conférence des financeurs CNSA	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Mairie de Montendre	64 766,94	66 062,28	67 383,52	68 731,19
Mairies du territoire	5 100,00	5 202,00	5 306,04	5 412,16
Sivos de Vallet Charde, Coux et Sousmoulins	4 590,00	4 681,80	4 775,44	4 870,94
CAF Bonus territoire CTG	26 314,56	26 314,56	26 314,56	26 314,56
CAF aide au fonctionnement dite complémentaire	46 800,00	53 400,00	60 000,00	60 000,00
CAF PS Jeunes	16 775,00	17 110,50	17 452,71	17 801,76
CAF Appel à projets : Sorties familles	2 250,00	2 295,00	2 340,90	2 387,72
CNAF-AGC : Animation globale, coordination	84 027,25	85 707,80	87 421,95	89 170,39
CNAF-ACF : Animation collective famille	28 112,09	28 674,33	29 247,82	29 832,77
CNAF-LAEP	5 325,42	5 431,93	5 540,57	5 651,38
CNAF-Prestation de service	41 008,19	41 828,35	42 664,92	43 518,22
CNAF-Bonus inclusion Handicap	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
CNAF-CLAS	6 969,21	7 108,59	7 250,77	7 395,78
CNAF-Bonification plan mercredi	10 200,00	10 404,00	10 612,08	10 824,32
MSA des Charentes	8 000,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
Autres subventions	0	987,73	488,79	3 091,24
75-Autres pts de gestion courante	5 710,00	5 822,20	5 936,64	6 053,38
76-Produits financiers	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
77-Produits exceptionnels	2 483,99	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78-Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
79- Transferts de charges	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL DES PRODUITS	797 171,51	810 672,63	826 359,01	838 738,50

Les moyens financiers

Un exercice déficitaire en 2023 a été suivi d'un premier trimestre 2024 très anxiogène, lié au changement de système de classification des salaires et à la nécessité de devoir trouver de nouveaux financements pour palier à cette dépense obligatoire qui se cumule avec l'inflation.

Nous avons d'abord établi un budget d'austérité, en réduisant toutes les charges possibles au maximum. Ainsi, nos charges dites « prestations de service » ont été réduites des 2/3. Nous avons également recruté moins de personnel saisonnier, renégocié des prestations, répondu à des appels à projet et mobilisé des habitant-es sur des actions d'auto-financement.

Dans le même temps, nous avons sollicité les collectivités locales du territoire pour augmenter leur participation au fonctionnement du centre social. La mairie de Montendre a répondu favorablement à notre demande de soutien, ce dont nous la remercions, tandis que d'autres partenaires, comme l'Agence Régionale de Santé, pour le GEM, ou l'ETAT, pour France services, augmentaient leur participation. Ceci nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement.

Ainsi, nous avons construit le budget de ce projet social sur la base des éléments actés en 2024.

Les charges

Nous nous sommes basé-es sur une estimation réaliste de 2% d'augmentation en moyenne.

Les charges liées au personnel représentent notre principal poste de dépense (81% des dépenses. Notre effectif moyen en 2025 sera de 19 salarié-es (17.7 ETP), hors contrats CEE. Certain-es salarié-es sont réparti-es sur plusieurs pôles :

- Le pôle accueil-gestion des ressources avec 5 salarié-es (4.3 ETP) : Direction, comptabilité, chargée d'accueil, accompagnatrice numérique et animatrice-référente.
- L'accueil de loisirs comptera 8 salarié-es (7 ETP), soit un de plus, exclusivement affectés à l'animation extra et périscolaire. Le fait d'avoir plusieurs lieux d'accueil

(élémentaire Montendre, maternelle Montendre, école de Coux) implique de déployer une équipe de 8 salarié-es au minimum. Ceci devrait nous permettre d'accueillir les enfants le mercredi sur deux sites pour répondre aux besoins en modes de garde des familles mais également améliorer l'accueil des plus petits, des enfants à besoins particuliers. Faut de moyens suffisants, nous n'avons pas prévu cette organisation sur l'extrascolaire.

- 2 salarié-es (1,5 ETP) seront affecté-es au secteur jeunesse
- 3 salarié-es (1,5 ETP) seront affecté-es sur le GEM
- 2 salarié-es (1,2 ETP) seront affectés sur l'animation collective famille
- 4 salarié-es (2.2 ETP) seront affectés sur le pôle Insertion/Lien social

De surcroît, les salaires vont continuer de progresser dans les prochaines années.

L'éducation populaire occupe une place centrale dans notre projet d'une transition juste vers un avenir désirable. En favorisant l'accès au savoir et en encourageant la participation citoyenne, l'éducation populaire renforce la conscience des enjeux environnementaux et sociaux. Elle donne aux individus les outils nécessaires pour comprendre les causes profondes des problèmes actuels, mais aussi pour proposer des solutions et s'engager activement dans la construction d'un avenir plus juste et durable. A cet effet, une évolution des manières de faire, du pilotage jusqu'aux animateurices, est indispensable, même si on ne part pas de rien.

Or, pour le mettre en œuvre, plusieurs moyens sont indispensables qui pour l'heure ne sont pas tous budgétés :

- **La formation des bénévoles** : quel que soit leur rôle dans l'association, plusieurs participant-es ont souhaité être formé-es à l'éducation populaire. Des formations en interne sont possibles, on peut également s'appuyer sur le réseau. Des prises en charge partielles sont envisageables en sollicitant le FDVA et/ou Fosfora. En l'état, nous n'avons pas pu prévoir une ligne de dépenses à cet effet.
- **La formation des professionnel·les** : plusieurs formations sont indispensables pour mettre en œuvre ce projet :

- Une FAVE (formation à visée émancipatrice) pour renforcer les compétences des professionnel·les dans l'émergence et l'animation des actions collectives ; elle permet d'identifier et de conscientiser les injustices vécues sur les territoires ; elle légitime l'action du centre social dans la lutte contre les inégalités et autorise les actrices à faire un pas de côté en équipe. Les participant·es acquièrent des outils concrets qui permettent aux habitant·es de conscientiser des situations sociales injustes, et face auxquelles les habitant·es se sentaient impuissant·es. C'est une démarche qui donne à voir aux habitant·es la possibilité d'agir collectivement, c'est une ouverture pour améliorer les conditions de vie des personnes. Le coût est d'environ 1 200€/participant·e et 6 professionnel·les sont concerné·es. Sous réserve d'une prise en charge par Uniformation.
- Santé mentale : eu égard à l'animation du GEM et à l'évolution des besoins des habitant·es, l'évaluation a mis en lumière le besoin de renforcer les compétences des professionnel·les en matière d'accompagnement du rétablissement¹⁹, et de formation aux Premiers secours en santé mentale : deux professionnel·les à former. Non finançable en l'état hors équipe du GEM.
- Analyse de la pratique : maintenue et budgétée pour la directrice, l'animatrice d'insertion, les animatrices GEM et accueillant·es LAEP.
- Qualification des animatrices enfance : CPJEPS et/ou BPJEPS loisirs tout public sont à organiser à court terme pour les trois référentes de site. Afin de faciliter la conciliation vie familiale-vie professionnelle, mais

¹⁹ Selon l'UNFAM, Le rétablissement correspond à un cheminement de la personne, dans la durée, pour reprendre le contrôle de sa vie et trouver sa place dans la société. C'est une démarche personnelle de réappropriation du pouvoir d'agir (empowerment). Il s'agit de retrouver une citoyenneté pleine et entière après avoir réussi à contrôler ou vivre avec les symptômes et avoir réappris à exercer certaines habiletés de fonctionnement. Le rétablissement est bien plus que la maîtrise des symptômes, c'est aussi et d'abord retrouver une estime de soi, des rôles valorisants et un bien-être.

également pour limiter les déplacements, des VAE seraient pertinentes.
C'est un axe qui reste à travailler, donc non budgété.

Les produits

Les recettes liées à nos activités sont calculées au plus juste en tenant compte d'une augmentation de 2% (le taux d'inflation annuel 2025 est évalué à 2.2 %, 1.9% en 2026).

Une augmentation moyenne de 2% a également été appliquée à nos subventions d'activités.

Quelques précisions :

- Etat - France Services : nous pourrions bénéficier d'une subvention complémentaire liée à la ZFRR, n'ayant pas plus de précision, nous l'avons affectée dès 2025 ;
- Aide au fonctionnement dite complémentaire CAF : elle augmente de 6 600€/par an pour atteindre 60 000€ en 2027 ; nous avons tablé sur le fait que les critères ne changent pas d'ici là et donc sur un maintien en 2028 ;
- PS jeunes : dans l'attente de la décision de la CAF, nous avons tablé sur une issue positive de notre demande et donc sur environ 17 000€/an
- Fonjep : nos deux postes (Guid'asso et jeunesse) sont évalués en octobre 2024, nous avons demandé la reconduction et tablé sur un accord.
- Communes du territoire : une négociation est en cours sur la base de 3€/an/habitant pour les communes de l'ex-SIVOM ; soit pour 3 696 habitant-es une subvention qui pourrait atteindre 11 000€ au lieu des 4 100€ perçus en 2023. Nous avons volontairement été prudents dans nos prévisions.
- Commune de Montendre : nous tablons sur la même somme que celle votée en 2024, qui comprenait une subvention exceptionnelle de 10 000€. Pour donner un ordre de grandeur, cela correspond à une subvention d'un peu moins de 20€/habitant-e, à laquelle il faut ajouter les charges supplétives (locaux mis à disposition et leur entretien) ; ou encore à 30% des charges du personnel de l'accueil de loisirs.

Enfin, nous tenons à souligner la part de plus en plus importante prise par le bénévolat, comme autant de couts évités, et la capacité qu'a notre association à attirer :

Pour 1 € investi par les communes du territoire, plus de 10 € sont « levés » par LA Maison Pop' et réinvestis dans le territoire.

Evaluation

Une évaluation participative

Lors de notre précédent projet, nous avons procédé à une évaluation continue, à travers nos bilans réalisés pour les assemblées générales ainsi qu'à travers des points d'étape du projet social. Pour ce projet, notre démarche sera la même, en effet, une évaluation continue permet de se questionner et de se réajuster. Fil rouge, elle permet de faire vivre le projet social comme véritable socle commun, comme le lien qui nous unit les un-es aux autres : salarié-es, administrateurices, habitant-es, partenaires. Nous nous rappelons ensemble pourquoi nous faisons, défaisons, refaisons les choses, d'une manière plutôt qu'une autre. L'évaluation permet l'expression des points de vue, d'enrichir notre démarche, de conscientiser le sens donné aux actions, de s'engager dans un projet auquel on adhère individuellement pour sa portée collective.

Pour faciliter la mise en œuvre de l'évaluation continue, nous établirons un plan d'action annuel : chaque année sera l'occasion de travailler et donc d'évaluer un équipement, un objectif ou un changement que l'on veut voir opérer à travers notre projet social. Pour se faire, il sera question de priorité à se donner. Prioriser pour ne pas s'épuiser, pour ne pas se perdre en route. Pour percevoir les impacts, les changements comme des (petites) victoires qui donnent du souffle, de la vie, de l'envie pour la suite. Dès janvier 2025, nous fixerons les objectifs annuels et les temps de travail pour les quatre années.

Nos critères d'évaluation

L'évaluation comporte plusieurs dimensions, nous évaluerons les effets des actions, la méthodologie et l'expérience vécue par les acteurs.

- Les effets des actions, car c'est à travers celles-ci que vit le projet social, au quotidien. Cela nécessite de se mettre d'accord sur l'intention de nos actions puis sur les critères évalués. Quels sont les effets recherchés et qu'est ce qui compte pour nous et à partir de quels indicateurs nous allons travailler ?

C'est à travers nos fiches action et nos bilans rédigés pour le rapport d'activité annuel que nous retrouverons ces critères et leur évaluation. Chaque année, les assemblées générales sont le fruit d'un travail associé. Un groupe d'administratrices et de salarié-es se réunissent pour préparer, organiser et donner du sens à cette instance associative primordiale. Ce groupe pourrait impulser la réflexion autour de la pertinence de nos outils de recueil des données et d'outils d'évaluation de mesure d'impact social.

- La méthodologie mise en place, en se posant les questions de l'efficacité, la cohérence et la pertinence. Nous évaluerons ainsi notre stratégie politique, comment nous menons ce projet au fil des années, notamment sur la question des moyens. Quelques exemples de questions que nous nous poserons :
 - ✓ L'efficacité : les moyens mis en place sont-ils les plus adéquats ? Les effets sont-ils à la mesure de l'ensemble des moyens mobilisés ? Le coût en moyens matériels, humains, financiers, techniques est-il proportionné avec les effets ?
 - ✓ La cohérence : Les moyens utilisés sont-ils-cohérents avec les objectifs fixés ?
 - ✓ La pertinence : Les objectifs fixés sont-ils pertinents par rapport aux besoins observés ?

Des points d'étape viendront jaloner l'évaluation tout au long de ces quatre années. Premièrement, pour constater, réajuster, puis à mi-parcours, pour regarder l'avancée du projet, et enfin un ultime point d'étape pour se fixer les priorités de cette dernière ligne droite avant l'évaluation finale qui servira de base à notre futur projet. Ces temps, nous les voulons partagés, avec les actrices qui feront vivre ce projet social : salarié-es, administratrices, habitant-es, partenaires.

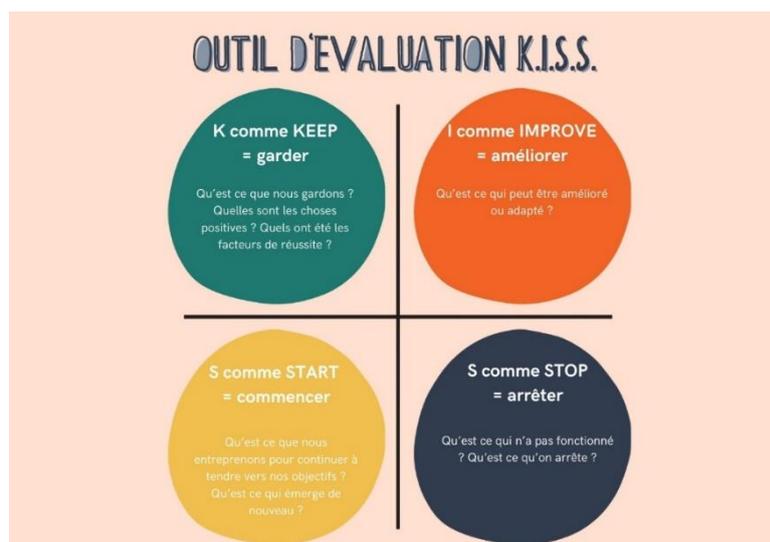
- L'expérience vécue par les actrices. Nous avons identifié lors de la démarche de renouvellement de ce projet, que nous nous étions parfois placées en position de haut-parleur des habitant·es face aux problématiques de territoire. Nous serons attentif·ves à maintenir une posture d'accompagnatrice : mobiliser, faire avec, y compris dans la démarche d'évaluation afin de ne pas parler ni penser à la place des habitant·es.

Mais comment ? Evaluer des actions et un projet social seul·es, c'est plus rapide mais c'est moins riche. Et à LA Maison Pop', il se dit et répète que seul·es on va plus vite mais ensemble on va plus loin. Alors l'évaluation sera continue mais surtout partagée. En effet, nous avons constaté l'aspect fédérateur et la richesse de ces temps que nous avons pu expérimenter les années passées. Nous avons identifié les actions qui sont et/ou pourront être évaluées dans une démarche participative car, qui mieux que les participant·es pour évaluer, visibiliser les parcours, améliorer l'existant ?

Guid'asso, Paroles de Jeunes, les accompagnements de projets, les petits déj' interprofessionnels, le Café des parents, les ateliers au collège, les sorties en famille, les temps partagés enfants-parents, le CLAS, le LAEP, les ateliers sportifs parents-enfants, la gratiféria, les ateliers socio culturels, l'ACIS, EquilibreS et les actions du GEM : bénévoles associatifs, jeunes, enfants, parents... seront parties prenantes de notre évaluation !

Les outils

- Bilans des actions pour le rapport d'activité annuel
- Questionnaires
- Entretiens
- Reporting
- Bilans pour les partenaires financeurs
- K.I.S.S.



Un groupe pilote s'est constitué lors de la démarche de renouvellement du projet social, il est composé d'administratrices, de la direction et de salariées. Dans cette instance, nous avons pu et nous continuerons à préparer les temps d'évaluation, en se questionnant sur ce que nous souhaitons évaluer et comment. Nous avons pu par exemple organiser les « mardis de l'éval' » au fur et à mesure de nos réflexions, constats, analyses.

La temporalité de l'évaluation



Fiches action

ALLER VERS		
<input type="checkbox"/> Action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> Action reconduite	<input checked="" type="checkbox"/> Action transversale
Orientation	L'éducation populaire, levier de dynamiques de territoire	
Objectif général	Animer la coopération plutôt que la concurrence	
Objectif opérationnel	Mener des actions hors les murs	
Constat de départ	Toustes les habitant-es ne viennent pas au centre social. L'oublier, c'est s'exposer à ne prendre en compte que ceux qu'on a à portée de mains : « toujours les mêmes ». A contrario, en allant vers les habitant-es, on rencontre des gens qui ne seraient jamais venus. On sort de l'entre soi, on permet le développement de liens. Cette approche fait sens pour les professionnel-les à qui elle permet de quitter ordinateur et bureau pour remettre la relation humaine et l'écoute au premier plan de leur métier. C'est également l'opportunité d'améliorer leur connaissance des habitant-es du territoire et de renforcer leurs compétences : veille sociale, capacité d'analyse, accompagnement d'initiatives. Après une période d'expérimentation, l'enjeu est de faire de « l'aller vers » une démarche plus régulière.	
Présentation de l'action	L'action est transversale : elle mobilise des professionnel-les de divers secteurs. Un planning (dates et lieu) est établi en réunion d'équipe. Un binôme se rend dans l'espace public muni d'un peu de documentation et de quoi noter dans le but de pouvoir recueillir des informations. Au retour, les informations recueillies font l'objet d'un compte-rendu et d'échanges en réunion d'équipe. Le binôme n'est pas choisi au hasard, par exemple, l'animateur jeunesse ira plus régulièrement à la rencontre des jeunes, l'animatrice d'insertion auprès de publics dits vulnérables, la référente familles auprès de parents...	
Publics et accessibilité	Habitant-es du territoire d'action Passant-es du lieu choisi Jeunes collégien-nes Familles Gratuit.	
Fréquence de l'action	Deux fois par mois	
Lieux	Ensemble du territoire d'action	
Moyens	Humains : 6 professionnel-les (référentes familles et insertion + 1 animateur jeunesse + 2 animatrices + 1 éducateur sportif). Techniques : Tableau de suivi + minibus + ponctuellement : thermos, tivolis, jeux de société, documentation Financiers: Temps de travail dont temps de préparation et de bilan Communication: Flyers à jour + réseaux sociaux + journaux locaux	
Partenaires institutionnels, financiers, opérationnels	Collège de Montendre Association Aide et Partage, Montendre Mairies du territoire d'action	
Evaluation	Résultat à court terme : Rencontres de personnes qui ne viennent pas au centre social Rédaction d'une veille sociale Apporter des solutions/réponses quand c'est possible	

Accompagner des initiatives d'habitant-es
Mieux communiquer sur ce qu'est un centre social et LA Maison Pop'
Appropriation des techniques de l'aller-vers
Orientation vers LA Maison Pop' ou des partenaires pour de l'ouverture de droits

Effets induits à long terme :
Mieux identifier les besoins, mieux comprendre les enjeux locaux
Meilleure connaissance du territoire
Développement des compétences sociales de l'équipe pro (dont communication)
Des actions collectives émergent
L'association est mieux identifiée : augmentation du nombre d'adhésions (10% du nombre de personnes rencontrées)

Indicateurs :
Planning : 2 aller-vers par mois + toutes les communes explorées à la fin du projet social
Nombre de personnes rencontrées
Tableau de suivi : problématiques repérées + auto-évaluation des animateurs + recueil des échanges
CR réunion d'équipe
Articles de presse, bulletins locaux, etc.
Flyers LA Maison Pop' pris par les animatriceurices en amont et distribués
Conformité et écarts par rapport aux objectifs
Témoignages

PETITS DEJ' INTERPROFESSIONNELS

Action nouvelle Action reconduite Action transversale

Orientation	L'éducation Populaire, levier de dynamiques de territoire
Objectif général	Animer la coopération plutôt que la concurrence
Objectif opérationnel	Accompagner la recherche de solutions collectives
Constat de départ	Lors de la mise en place de la Démarche d'Accompagnement Concertée, actuellement l'ACIS (Action Collective d'Insertion Sociale), nous souhaitions rendre visible cette action auprès des professionnel·les de l'insertion du territoire. Nous avons constaté l'isolement des professionnel·les ainsi qu'un turn over important des accompagnateurices social·es. Le travail effectué par le réseau est reconnu par ceux qui y participent car il facilite l'accompagnement des publics vulnérables. Il instaure une dynamique de coopération et contribue à donner du pouvoir d'agir aux professionnel·les. On peut parler de synergie au sens où le réseau permet d'accomplir plus que ce qu'il aurait été possible seul·e. Le réseau fonctionne depuis plusieurs années et un partenaire a pu témoigner de la nécessité du réseau comme instance qui dure dans le temps, fiable et durable.
Présentation de l'action	<p>Concrètement, les rencontres mettent en réseau des partenaires du territoire d'action de LA Maison Pop'. Ces professionnel·les ont en commun d'intervenir auprès de publics dits fragiles, vulnérables et/ou isolés.</p> <p>Ces rencontres animées par l'animatrice d'insertion, sont régulières, à raison d'une matinée tous les deux mois. Chacun·e peut y présenter ses missions, actions, actualités. Cela permet également d'accueillir des nouvelles·es professionnel·les, nouveaux services, nouvelles structures pour faciliter les échanges. Les petits déj' interpro ont pour finalité l'interconnaissance des professionnel·les qui peuvent ainsi mieux orienter et accompagner de façon plus globale.</p> <p>Les rencontres donnent lieu à des actions communes, des interventions partagées, des temps de prévention mais aussi des groupes de travail plus réduits autour de thématiques, par exemple la mobilité, le logement.</p>
Publics et accessibilité	Ce réseau est accessible à tout professionnel travaillant auprès de personnes en situation de fragilité, d'exclusion et d'isolement, exerçant sur le territoire d'action de LA Maison Pop'.
Fréquence de l'action	Les petits déj' interprofessionnels se déroulent tous les deux mois. Il y en a environ 6 par an.
Lieux	<p>Les petits déj' interprofessionnels se déroulent dans une salle du centre culturel F. Mitterrand de Montendre.</p> <p>Les groupes de travail issus du réseau se réunissent à LA Maison Pop'</p>
Moyens	<p>Humains: Animatrice d'insertion</p> <p>Techniques: une salle de réunion avec chaises et tables, réservée auprès de la mairie de Montendre. Cafetière, bouilloire, gobelets.</p> <p>Financiers: Salaire de l'animatrice d'insertion Achat café, sucre, thé et viennoiseries</p> <p>Communication: Mail d'invitation envoyé au groupe et bouche à oreilles entre les différent·es actrices du réseau.</p> <p>Compte rendu et rappels des rencontres envoyés à l'ensemble du réseau.</p>
Partenaires	<p>Partenaire financier : le Département de la Charente Maritime, dans le cadre du financement de l'Action Collective d'Insertion Sociale.</p> <p>Membres du réseau : le département de la Charente-Maritime (la Délégation Territoriale de la Haute Saintonge, le Pôle Ressources Handicap 17, la PMI), la CAF, la</p>

	MSA, le Centre Hospitalier de Jonzac (ESPAIR, EMPP, la Passerelle, le CMP, la PASS, SAMSAH, CSAPA), EPD Les 2 Monts (SAO et SAVS), l'ADEI (GEM, SAVS, Habitat Inclusif), Tremplin 17 (DARUD, pôle social, CHRS), DAC 17, URSAF 17, l'association VIE, la Fondation Diaconesses de Reuilly, l'AEMO Renforcée de Moissons Nouvelles, la MDAJA 17, la mission locale, le GEM La Carapace Ouverte, le CIDFF, la Maison des Bateleurs.
Evaluation	<p>Résultats à court terme : Interconnaissance des professionnel.les et structures accompagnant les personnes fragilisée /isolées Connaissance de l'ACIS Augmentation du nombre d'orientations vers l'ACIS Visibilisation de ce qui se fait, ce qui se vit sur le territoire d'action de LA Maison Pop' Les professionnels parlent du réseau</p> <p>Effets induits à long terme : Un maillage efficace du territoire Accompagnement global des personnes isolées / vulnérables Une meilleure visibilité des structures/professionnel.les de l'action sociale Des projets partenariaux issus du réseau</p> <p>Indicateurs: Nombre de professionnel.les présent-es : feuilles d'émargement Présentation des structures et professionnels : Comptes rendus Bilans lors de l'Assemblée Générale Bilans ACIS avec le Département Actions ou groupes de travail issus du réseau</p>

ATELIERS AU COLLEGE : BOXE EDUCATIVE

Action nouvelle
 Action reconduite
 Action transversale

Orientation	L'éducation populaire, levier de dynamiques de territoire
Objectif général	Animer la coopération plutôt que la concurrence
Objectif opérationnel	Mener des actions hors les murs
Constat de départ	<p>Notre association, agréée centre social et socio-culturel, a mis le sport au cœur de son projet en recrutant et formant un éducateur sportif. Celui-ci fait du sport un outil d'éducation populaire qui permet socialisation, apprentissage des valeurs collectives, connaissance de soi, en complémentarité des clubs du territoire qui axent plutôt sur la performance et la compétition sportives.</p> <p>Les activités sportives proposées ont aussi pour objectif de permettre aux collégien-nés d'exercer une ou plusieurs activités ludiques et coopératives qui mixent bien-être, santé et épanouissement personne. Cette action intègre une dimension plurielle : lutte contre les préjugés, mixité et inclusion pour tous avec une attention particulière accordée aux filles et aux élèves en situation de handicap.</p> <p>LA Maison Pop' propose des séances de boxe éducative, discipline qui favorise la progression dans le contrôle de soi et/ou le lâcher-prise. Cette activité sportive pourrait être envisagée en non-mixité choisie pour contribuer à développer le pouvoir d'agir des collégiennes et à renverser les stéréotypes.</p> <p>Ce projet offre également à LA Maison Pop' l'opportunité de consolider le partenariat existant avec le collège de Montendre.</p>
Présentation de l'action	<p>Sur demande du collège de Montendre et de la professeure d'EPS référente, le cycle d'activités sportives sera orienté principalement autour de la boxe éducative. Pour construire les séances, l'éducateur sportif de LA Maison Pop' s'inspirera de sports de combat comme le kickboxing et d'arts martiaux comme le muay thaï. Des apports culturels viendront enrichir les séances. Le cycle sportif se déroulera sur 10 semaines sur la période de fin novembre 2024 à début mars 2025.</p> <p>Chaque séance d'1h est composée de 10 minutes d'échauffement général, 10 minutes d'échauffement spécifique, 30 minutes de technique/ technico-tactique avec manipulation des équipements pédagogiques. Pour terminer, 10 minutes d'assouplissements et relaxation servent de retour au calme.</p>
Publics et accessibilité	Elèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} du collège de Montendre en encourageant la participation des filles
Fréquence de l'action	Un cycle de découverte de l'activité sur 10 semaines entre fin novembre 2024 et début mars 2025. 2 fois par semaine pendant la période scolaire : 1h le lundi de 16h à 17h et 1h le jeudi de 15h à 16h
Lieux	Gymnase Georges Martinaud à Montendre
Moyens	<p>Humains : Educateur sportif, référente pôle famille enfance jeunesse, référent paroles de jeunes, comptable, directrice</p> <p>Techniques : Grand Hall du Gymnase de Montendre, matériel sportif : Casal Sport, matériel des arts martiaux montendrais</p> <p>Financiers : Matériel pédagogique / Charges salariales</p> <p>Communications : Interne au collège Samuel Duménieu de Montendre, presse locale, facebook et instagram de LA Maison Pop' et Paroles de Jeunes ...</p>

Partenaires institutionnels, financiers, opérationnels	Collège de Montendre, SDJES, commune de Montendre, arts martiaux montendrais, Fédération Sports pour tous.
Evaluation	<p>Résultat à court terme :</p> <p>Les jeunes prennent plaisir à participer à une activité sportive et sont motivés Les participant-es se servent de l'activité physique comme d'un outil pour gérer leurs émotions et gagnent en confiance Les séances sont pédagogiques, elles sont un support pour aborder les thèmes des discriminations (genre, handicap, etc.) et des bienfaits d'un mode de vie actif pour la santé Les jeunes progressent au fil des séances : meilleure condition physique, goût de l'effort, interactions sociales</p> <p>Effets induits à long terme :</p> <p>Ils continuent de pratiquer une activité physique régulière Cette activité permet aux collégien-nes de développer des compétences transversales nécessaires à la vie quotidienne et à l'épanouissement scolaire des élèves (passage du dispositif « 2h de sport en plus au collège » au dispositif CLAS)</p> <p>Indicateurs :</p> <p>Nombre de participant-es : proportion de filles Assiduité des participant-es (fiche de présence) Progression au fil des séances : technicité, savoir-être, bien-être (fiche ou cahier de suivi) Diversité des stratégies de motivation Reconduction de l'action Expression des jeunes et de leur professeure d'EPS</p>

MEDIAT'ELLES

Action nouvelle
 Action reconduite
 Action transversale

Orientation	L'éducation populaire, outil de transformation sociale et de développement collectif
Objectif général	Objectif général
Objectif opérationnel	Permettre la conscientisation des rapports sociaux
Constat de départ	<p>Notre territoire ne fait pas figure d'exception en matière d'inégalité et notamment de violences faites aux femmes. Malgré la libération de la parole (#metoo), malgré les fameux plans de lutte des VFF, malgré la multiplication et la facilitation des accès aux ressources, les faits sont là : les violences existent toujours, les auteurs ne sont pas inquiétés et le système est encore là, réduisant la moitié de l'humanité à subir domination et oppression au quotidien.</p> <p>Il existe au sein de l'équipe salariée de LA Maison Pop' une envie très forte et partagée de porter cette question des inégalités et des rapports sociaux ; d'utiliser les principes de l'Education Populaire, de mettre en œuvre des actions visant à lutter contre les mécanismes de domination et de discrimination.</p> <p>Du goût des livres et de la lecture de quelques-unes est née l'idée d'une bibliothèque d'abord puis d'une médiathèque, car les supports peuvent être multiples, permettant à chacune de s'y retrouver.</p>
Présentation de l'action	<p>La particularité de cette médiathèque ? Elle est féministe ! Ne sont proposés au prêt, que des livres, revues, DVD... abordant les questions d'inégalités liées au genre, leurs luttes, les rapports sociaux...</p> <p>Etant acquis que c'est en se cultivant, en élargissant, multipliant les sources et les ressources que nous conscientiserons les rouages d'un système inégalitaire, que nous développerons notre esprit critique et que nous serons plus fortes pour lutter !</p> <p>La médiat'elles se veut apprenante et conscientisante : lieu ressource pour les femmes où elles peuvent lire, échanger, questionner, partager. Une diversité d'œuvres de qualité à portée de main.</p> <p>La médiat'elles se veut participative : chacune d'entre nous vient enrichir la médiathèque avec ses propres livres/revues... si elle le souhaite.</p> <p>La médiat'elles se veut animée : arpentage, partage de découverte, invitation d'écrivaine... Lors de ces animations, nous nous efforcerons d'en faire un lieu chaleureux et convivial (tapis, bougie, boissons chaudes...)</p>
Publics et accessibilité	Prêt de livres/revues/DVD... réservé aux adhérentes. Dans la continuité politique des soirées (elles), nous faisons le choix de ne réserver l'accès à la Médiat'elles qu'aux femmes.
Fréquence de l'action	Accès libre à la Médiat'elles pendant les horaires d'ouverture de l'accueil de LA Maison Pop'. Des temps d'animations une fois par mois en dehors des horaires d'ouverture : à prévoir à l'avance avec un rythme repéré afin de pouvoir s'organiser et mobiliser.
Lieux	LA Maison Pop' (accueil) Sorties culturelles possibles
Moyens	<p>Humains : chargée d'accueil + groupe de travail sur les VFF (la directrice, les référentes de pôle, animatrices socioculturelles)</p> <p>Techniques : un règlement, un fichier de suivi des prêts, une étagère, des livres, revues, DVD...</p> <p>Financiers : salaires des professionnelles</p> <p>Communication : affiches, annonce sur les RS, sur notre site, dans la presse locale, mailing aux adhérent-es</p>
Partenaires institutionnels, financiers, opérationnels	Partenariats en fonction de l'évolution du projet (CIDFF, membres du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes)

Evaluation

Résultat à court terme :

Une réponse à l'appel à prêt/don de livres, revues, dvd...

Un stock d'ouvrages suffisamment conséquent

Un renouvellement/enrichissement au cours de l'année

Des emprunteuses d'ouvrages

Une augmentation des adhésions à LA Maison Pop'

Un intérêt suscité par l'accès à ces ouvrages pour les questions liées au féminisme, au patriarcat et aux rapports de dominations

Une participation aux animations de la Médiat'elles

Effets induits à long terme :

Des animations imaginées par des habitantes

Une mobilisation de femmes sur d'autres actions de lutte

Le développement du pouvoir d'agir des femmes du territoire

La reconnaissance de LA Maison Pop' en tant que lieu ressource des luttes féministes

Indicateurs :

Au moins 5 réponses positives au prêt/dons : doc suivi des prêts

Nombre de supports (livres, revues, DVD, autres) proposés et renouvellement de ces supports: inventaire

20 emprunteuses différentes sur l'année : doc de suivi des prêts

5 adhésions sur l'année pour pouvoir emprunter : doc de suivi de prêts

Des propositions d'achat d'ouvrages : échanges + notes

Au moins 5 participantes à chaque animation : feuille émargement

Des accompagnements d'animation : bilan AG

Nombre de femmes participant à d'autres actions : feuille émargement + suivi/échanges

Articles de presse sur le sujet

Paroles d'habitantes, de partenaires : CR de réunions, échanges réunion de pôles

ATELIERS NUMÉRIQUES COLLECTIFS

Action nouvelle
 Action reconduite
 Action transversale

Orientation	L'éducation populaire, outil de transformation sociale et de développement collectif
Objectif général	Lutter contre les inégalités
Objectif opérationnel	Prévenir les discriminations
Constat de départ	<p>Sur notre territoire, la transition numérique est davantage vécue comme une marche forcée creusant un peu plus les inégalités, notamment d'accès aux droits. On y voit un risque accru de non-recours avec pour conséquences une santé au rabais, une précarisation des foyers, des freins à l'inclusion sociale et à la participation.</p> <p>Malheureusement, la majorité des personnes en difficulté avec le numérique n'a pas envie de se former. Ce qui induit une dépendance sur le long terme.</p> <p>Parvenir à valoriser le numérique, susciter un intérêt pour l'informatique, les Internets... autrement que pour effectuer des démarches est une autre voie. Apprendre à plusieurs, se partager trucs et astuces dans un espace autre qu'administratif est une autre voie.</p> <p>Sur le territoire, espaces, structures d'accompagnement au numérique et professionnel-es sont très restreintes. (espaces multimédia fermé, plus de conseiller numérique sur Montendre...).</p>
Présentation de l'action	<p>Des ateliers organisés en petit collectif pour répondre à des demandes personnalisées : les personnes n'étant pas au même niveau de connaissance, d'appétence et de temps disponible.</p> <p>Confrontées à des demandes aussi nombreuses que variées, nous avons choisi de proposer des thématiques pour chaque atelier sous forme de cycle, tout en poursuivant le principe de la personnalisation de l'accompagnement (prise en main d'un ordinateur ou d'une tablette).</p> <p>L'animation des ateliers s'appuie sur le concret du quotidien des participant.es, ce qui les rend actrices et leur permet de prendre la main.</p> <p>Le contenu évolue, le rythme des ateliers également selon les besoins/envies des groupes et de leurs membres.</p>
Publics et accessibilité	<p>Ouvert à toutes : les personnes peuvent s'inscrire d'elles-mêmes, on peut également le proposer à des personnes reçues dans le cadre de France Services, l'ACIS, à l'accueil. Conditions supplémentaires : adhésion obligatoire pour pouvoir participer ainsi qu'une participation de 3€ pour chaque atelier.</p> <p>Les personnes peuvent venir avec leur propre équipement, LA Maison Pop' peut également en mettre à disposition si besoin.</p>
Fréquence de l'action	1 cycle de 3 ateliers à réitérer plusieurs fois dans l'année : le mardi matin (1 ou 2 groupe selon le nombre d'inscrits)
Lieux	Salle de réunion de LA Maison Pop'
Moyens	<p>Humains : la chargée d'accueil, la référente du pôle accueil ; l'accompagnatrice numérique et l'animatrice d'insertion (mobilisation, orientation)</p> <p>Techniques : ordinateur, tablette, téléphone portable</p> <p>Financiers : salaires animatrice de l'atelier (prépa + atelier) + chargée de communication + référente accueil</p>

	Communication : affiches et flyers, réseaux sociaux, mailing adhérent-es, contact par sms, presse locale, échanges en direct, orientation
Partenaires institutionnels, financiers, opérationnels	Opérateurs France services
Evaluation	<p>Résultat à court terme : Mobilisation d'au moins 7 personnes/atelier Découverte de l'outil numérique Acquisition de connaissances, aisance, compétences Lien social Partage expériences</p> <p>Effets induits à long terme : Autonomie des personnes pour leurs propres démarches Prévention liée au numérique (arnaques, fraudes...)</p> <p>Indicateurs : Fiche d'émargement pour chaque atelier Echanges entre les participant-e-s Retours des personnes sur la capacité/capabilité numérique : questionnaire avant/après. Sujets abordés lors des séances : CR</p>

LES JARDINS PARTAGÉS

<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle	<input type="checkbox"/> Action reconduite	<input type="checkbox"/> Action transversale
Orientation	L'éducation populaire, pour prendre soin de soi, des autres et de son territoire.	
Objectif général	Rendre visible l'écologie pour en faire un sujet d'intérêt	
Objectif opérationnel	Expérimenter de nouvelles manières de faire	
Constat de départ	<p>La Municipalité de Montendre Chardes Vallet a mis à disposition 10 parcelles pour les familles et associations de ce territoire.</p> <p>Plusieurs réunions ont été organisées à la mairie, sur la parcelle ainsi qu'une visite d'un autre jardin (Blaye).</p> <p>Par notre fonction d'accueil, nous avons recueilli des paroles d'habitantes : Envie de consommer mieux, de consommer ce qu'on produit, changer ses habitudes alimentaires, intérêt pour les manières de cultiver (permaculture, pesticides, impact sur la santé), compostage (habitude / obligation / comment ?), lien avec la nature c'est apaisant, réduction du stress,...</p> <p>Nous percevons dans l'investissement d'un jardin partagé, une source d'émancipation. En effet, il s'agit d'avoir le choix en se donnant la possibilité de consommer autrement, ce qu'on produit et d'accéder à une autonomie alimentaire même partielle.</p> <p>Pourquoi LA Maison Pop' s'implique dans ce projet ? C'est l'occasion de faire ensemble et de développer une solidarité, de la cohésion et du lien social. Nous percevons ce jardin comme un terreau favorable à la solidarité en faisant le pari de la résilience, en d'autres mots, se préparer au monde de demain. En expérimentant, nous luttons contre l'éco-anxiété, nous prenons conscience que nous pouvons agir.</p> <p>Ce projet représente également un support d'insertion sociale, en effet, chacun-e pourra valoriser et/ou développer des compétences. Il favorise la mixité (sociale et de genre) .</p> <p>LA Maison Pop' accompagne également le projet (via Guid'Asso) de création d'association regroupant toutes les personnes ou associations ayant une parcelle</p>	
Présentation de l'action	<p>Au jardin on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des temps de jardinage collectifs animés par un binôme (bénévoles – salarié-es), garant du cadre et l'aspect collectif favorisant le lien social. - Un accès libre au jardin quotidien (boîte à clé) - Des ateliers thématiques à venir (habitats naturels : nichoirs, hôtel à insectes, grainothèque, compostage, sensibilisation sur l'utilisation de l'eau, permaculture) pour rendre visible le sujet de l'écologie, questionner les modes de consommation... <p>Des temps de réunion avec les bénévoles sont mis en place pour suivre l'avancée, adapter les manières de faire, faire vivre l'animation de ce projet</p>	
Publics et accessibilité	<p>Toutes les habitant-es du territoire d'action de LA Maison Pop'</p> <p>Intergénérationnel pour favoriser la transmission</p> <p>Adultes, Jeunes, ACIS</p> <p>Inscription et Adhésion des participant-es</p> <p>Accessible de manière autonome grâce à la boîte à clé en plus de temps collectifs animés.</p>	
Fréquence de l'action	<p>Les ateliers collectifs sont proposés 2 fois par semaine.</p> <p>Rythme adapté à la saison et à la météo</p>	
Lieux	<p>Aux jardins familiaux à Montendre. A côté de la cité des 7 chevaliers</p>	

Moyens	<p>Humains : salariés et bénévoles de LA Maison Pop'</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques : matériel de jardinage, Le cahier de vie, Le règlement interne, adapté aux statuts de l'association des jardins familiaux, Boite à livres / magazines (consultation et/ou emprunt) <p>Financiers : salaires des salarié-es</p> <p>Communication : Réseaux sociaux, mail aux adhérents, affichage LA Maison Pop' sera adhérente à l'association des jardins familiaux</p>
Partenaires institutionnels, financiers, opérationnels	<p>Mairie de la Ville de Montendre Bénévoles de LA Maison Pop' Solidarité Jeunesse : La maison des Bateleurs Mémoire fruitière Collège de Montendre - SEGPA</p>
Evaluation	<p>Résultat à court terme :</p> <p>Mise en place des jardins partagés, mise en place d'ateliers Mise en place d'ateliers cuisine avec les productions</p> <p>Effets induits à long terme :</p> <p>Création de lien social, échange intergénérationnel expérimentations, découverte et partage en jardinage Rompre l'isolement</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes - Nombre d'ateliers - Mise en place d'un cahier de vie du Jardin (ce qui est fait, qui vient...) - 2 ateliers hebdomadaires (printemps et été) - 1 atelier hebdomadaire ou toutes les 2 semaines en hiver (à adapter en fonction de la météo) - Initiatives de participants, visites, ateliers... - Règlement intérieur - Invitation d'autres personnes, d'autres acteurs

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

Action nouvelle
 Action reconduite
 Action transversale

Orientation	L'éducation populaire, pour prendre soin de soi, des autres et du territoire
Objectif général	Nourrir l'importance du collectif comme un écosystème
Objectif opérationnel	Prévenir l'isolement
Constat de départ	<p>Lors d'aller-vers, d'entretiens individuels ou encore lors de notre diagnostic de territoire, nous avons fait le constat que nombre d'habitant-es du territoire ayant des problématiques de santé mentale et souffrant d'isolement au quotidien ne trouvent pas de lieu d'accueil en journée, pendant que leurs proches sont en activité professionnelle. LA Maison Pop' a ainsi accompagné un groupe d'habitant-es pour la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle.</p> <p>Les GEM portent des valeurs et principes tels que : la pair aideance, l'entraide la solidarité,...</p> <p>Selon l'OMS, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté». Cette définition a l'avantage de mettre en avant la potentialité généralisée à l'ensemble des individus de voir un jour sa santé mentale impactée comme peut l'être la santé par une infection, un virus...« L'idée qu'à l'instar de la santé, nous avons toutes une santé mentale, visait à rompre avec le clivage « sain-e d'esprit/malade mental », au profit d'un continuum d'une santé mentale pouvant être émaillée de « troubles »²⁰.</p> <p>Ainsi la santé mentale nous touche tous et toutes.</p>
Présentation de l'action	<p><i>Le GEM est une association de personnes partageant la même problématique de santé ou des situations de handicap dont l'objectif exclusif est de favoriser des temps d'échange, d'activité et de rencontre susceptibles de créer du lien, de l'entraide mutuelle entre les adhérents.</i></p> <p><i>La fonction première du GEM est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un mode de fonctionnement fondé sur une co-construction par les membres fréquentant le GEM des décisions relatives au GEM. Cette fonction première vise à favoriser le lien social et la citoyenneté des personnes fréquentant le GEM, avec un objectif de « réhabilitation sociale », soit de reprise de confiance de la personne dans ses potentialités et capacités.</i></p> <p>Article I- cahier des charges des Groupes d'Entraide Mutuelle LA Maison Pop' est l'association gestionnaire.</p>
Publics et accessibilité	<p>Adultes de plus de 18 ans souffrant d'isolement en raison d'une problématique de santé mentale.</p> <p>Orientation possible par des professionnel·les partenaires ou accès direct. Premier accueil sur rdv avec les animateur·ices. 2ème accueil avec les membres du GEM + contrat visiteur pour un mois</p> <p>Adhésion de 10€ par an</p>
Fréquence de l'action	Le GEM est ouvert toute l'année hors vacances de Noël, du lundi au vendredi du 9h à 17h30 + 2 samedis par mois
Lieux	Maison située 19 route de Vallet à Montendre
Moyens	<p>Humains : 1,5 ETP : 2 animateur·ices salarié·es de LA Maison Pop'</p> <p>Bénévoles de LA Maison Pop' : commission GEM</p> <p>Conseil d'Administration du GEM</p>

²⁰ <https://manifesto-21.com/parlons-de-sante-mentale-folie-douce-et-discours-tiedes/>

	<p>Techniques : Maison louée, dédiée à l'association Minibus de LA Maison Pop' Cahier des charges Règlement intérieur</p> <p>Financiers : subvention de l'ARS de 83000€ dont 10% reversés à l'association du GEM</p> <p>Communication : Réseaux sociaux, mail aux adhérents, affichage, SMS, appels, articles de presse, site internet de LA Maison Pop', mails aux partenaires, plaquettes, bouche à oreilles.</p>
Partenaires institutionnels, financiers, opérationnels	<p>Agence Régionale de Santé UNAFAM (Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) Mairie de la Ville de Montendre GEMs du territoire</p>
Evaluation	<p>Résultat à court terme :</p> <p>Mise en place d'actions collectives au sein du GEM et hors les murs Mise en place d'une sortie minimum / mois Les personnes en contrat visiteur prennent l'adhésion Fréquentation régulière du GEM (au mois 2x par semaine par adhérent-e) Ouverture du GEM toute la semaine Ouverture du GEM en autonomie au moins 1x par mois 2 temps d'accueil libre / semaine Prise de décision collective 1 réunion de paroles / mois Mise en place d'actions multi-partenariales : 1/an S'associer à une action locale multi partenariale : 3/an Les administrateurice-s sont impliqués dans la gestion de l'association</p> <p>Effets induits à long terme :</p> <p>Prise de responsabilité (ex : administrateurices) Déstigmatisation des troubles de la santé mentale Le GEM est connu et reconnu par les habitant-es du territoire Augmentation des orientations</p> <p>Indicateurs + Outils:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions collectives (Rapport d'activités) - Nombre de sorties (Rapport d'activités) - Nombre de contrats visiteur (Contrats visiteur) - Nombre d'adhérent-es (Adhésion) <p>Nombre d'adhérent-es présent-es plusieurs fois par semaine</p>

Remerciements

Le conseil d'administration de LA Maison Pop' remercie toutes les personnes qui, grâce à leur implication, volonté, expression ont fait naître ce projet social.

Nous remercions également les partenaires qui ont accompagné cette démarche, tout particulièrement Christine Laroche, déléguée de la fédération des centres sociaux, et Stéphanie Debureau, chargée de conseil et développement à la CAF de Charente-Maritime.

Merci à l'équipe professionnelle de LA Maison Pop' pour son engagement et sa motivation sans faille.

Merci à celles et ceux qui soutiennent notre association et vont soutenir ce projet social :



Les communes :

Bran	Jussas
Chamouillac	Messac
Chartuzac	Pommiers-Moulons
Chepniers	Rouffignac
Corignac	Souméras
Coux	Sousmoulins
Donnezac	Tugéras-Saint-Maurice
Expiremont	Vanzac

Les élu-es qui se sont engagé-es en 2020 :

En 2020, LA Maison Pop' avait participé à une action nationale impulsée par la fédération et un groupement d'élus locaux en proposant aux élu-es de notre territoire de signer un manifeste en reconnaissance de son rôle d'acteur de la cohésion sociale et de la transformation des territoires. 12 élus locaux nous avaient apporté leur soutien, et bien qu'il ne s'agisse pas d'un concours, nous avons trouvé significatif et très motivant d'être le centre social de Charente-Maritime qui avait mobilisé le plus grand nombre de signataires.

« Nous, élus de petites et grandes collectivités bénéficiant de la présence de Centres Sociaux, en milieu rural, péri-urbain ou urbain, de différentes régions de France, voulons manifester notre attachement aux Centres Sociaux et nos convictions sur le rôle fondamental qu'ils jouent dans nos territoires. Nous adressons ce témoignage à tous les élus locaux, actuels ou futurs, afin de leur faire part de l'intérêt que constitue la présence d'un Centre Social dans un quartier, un village, un territoire, aux côtés d'autres acteurs qui œuvrent avec eux et à nos côtés. »

Anne Laure BASTIEN, Conseillère Municipale – Montendre

Christophe BOULLE, Adjoint au Maire Education et Numérique – Montendre

Céline BRIAUD, Adjointe aux Affaires Sociales – Montendre

Olivier BURAUD, Conseiller Municipal – Jussas

Jean Claude DOUSSIN, Maire – Sousmoulins

Patrick GIRAUDEAU, Maire – Montendre

Roseline LATHIERE-JOLY, Conseillère Municipale – Montendre

Stéphanie MAIMBOURG, Conseillère Municipale Déléguée – Montendre

Sandra NICOLE, Conseillère Municipale – Montendre

Didier PIEFORT, Conseiller Municipal – Montendre

Pierre PLAT, Maire – Chartuzac

Jacqueline TACHDJIAN-GERVAIS, Conseiller Municipal - Montendre

LA MAISON POP'

11 AVENUE DE LA GARE
17130 MONTENDRE



05.46.70.43.67



accueil@lamaisonpop.com



www.lamaisonpop.com



LA Maison Pop' centre socioculturel



lamaisonpop



LA Maison Pop' centre socioculturel

